



**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

Université IBN Khaldoun de Tiaret

Faculté des Lettres et Langues

Département des Lettres et Langues étrangères

Production pédagogique :

Culture et civilisation de la langue française

Niveau : Licence 1

Filière : français

Par :

Dre. Sihame KHARROUBI

Année universitaire

2020/2021



Université IBN Khaldoun de Tiaret - Faculté des lettres et langues –



Département des lettres et langues étrangères

Unité Fondamentale

NIVEAU 1ère année

Objectifs : A l'issue de cette formation, l'étudiant sera capable de :

- 1- acquérir des connaissances sur le pays et la culture,
- 2- distinguer la culture et la civilisation (les notions)
- 3- comparer la culture algérienne avec la culture cible
- 4- applications à partir des contenus enseignés

Semestre : 1

Introduction

- 1- Pourquoi ce module ?
- 2- Distinction entre civilisation et culture.

Chapitre 1 : LA CULTURE

- 1- Notion
- 2- Statut de la culture - Unesco
- 3- Capital et patrimoine culturel :(matériel et immatériel)
- 4- Les éléments fondateurs de la culture

- Valeurs
- Normes
- Institutions
- Langue

Chapitre 2 : LA France ou LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

- 1- Situation (géographique et démographique) actuelle



2- L'appareil idéologique

3- Les symboles républicains

4- La tradition scientifique et religieuse

5- La France à l'internationale

Chapitre 3 : ORIGINE DU PEUPLE FRANÇAIS

1- Origine du nom

2- L'antiquité

3- Le moyen âge

4- Le temps moderne

5- L'époque contemporaine

6 – Etiquette et savoir vivre

a) Bonnes et mauvaises manières

b) Salutations

c) Tu ou Vous ?

d) Être reçu

e) Manières de table

f) Galanterie

Le cinéma et la chanson

a) Le cinéma français

b) La chanson française : Ecoute des classiques de la chanson française (Annexes)

c) Quelle différence y a –t-il entre Un César et un Oscar ? (Annexes)





Chapitre 4 : ORIGINE DE LA LANGUE FRANÇAISE

- 1- Substrat
- 2- Superstrat
- 3- Le serment de Strasbourg
- 4- L'académie française

Chapitre 5 : LE PATRIMOINE FRANÇAIS

- 1- Les belles lettres
- 2- L'architecture
- 3- Le tourisme

Chapitre 6 : LA MODE

- 1- La haute couture
- 2- L'orfèvrerie

Chapitre 7 : LA GASTRONOMIE

- 1- L'art de bien manger
- 2- La viticulture

Chapitre 8 : QUELQUES PERSONNAGES CELEBRES

- 1- René Descartes
- 2- Victor Hugo
- 3- Napoléon Bonaparte
- 4- Le Général De Gaule
- 5- Louis Pasteur
- 6- Molière

Mode d'évaluation du module (évaluation : Examen/Contrôle continu)



Nombre de TD par semestre : 04

Les TD s'effectuent sous forme de :

Travail de groupe Travail individuel

Devoir à la maison Exposés (travaux de recherche)

Synthèse :

Bibliographie

Annexes





Avant-propos :

Le cours propose une vue d'ensemble, simple et assez complète de la culture et de la civilisation française, les mutations et les grands troubles qu'elle a connus depuis la renaissance jusqu'à nos jours. L'objectif est d'amener l'étudiant à mieux concevoir les tendances les plus modernes de la société française, c'est-à-dire tout ce qui fait la pensée et l'esprit français d'aujourd'hui.

Si la maîtrise parfaite de la langue française constitue un pré requis nécessaire à la formation, une bonne connaissance de la culture française paraît indispensable à la réussite

Cette matière vise donc à familiariser l'étudiant avec la culture française et à lui fournir des clés de compréhension de certaines réalités. Il présente une vue simple et complète de cette culture. Il se compose de huit chapitres qui constituent un ensemble de repères.

Le module Culture et Civilisation française I, constitue la première partie du module de CCL destiné aux étudiants de la filière Lettres et langue Française. Cette matière permet de compléter l'apprentissage de la langue française à travers la culture et la civilisation. Le cours présente un aperçu simple, non exhaustive de la culture française. Il vise donc à familiariser les étudiants avec la culture et à leur fournir des clés de compréhension de certaines réalités autres que la leur. Ce module permet aux étudiants de se concentrer sur des thèmes spécifiques et donnent les clés pour comprendre les différents aspects de la société à travers des thèmes comme l'Histoire , la littérature , le cinéma et la mode, la gastronomie et l'architecture, la presse, les médias et la vie politique française mais aussi la colonisation, le mélange des cultures, les philosophes des Lumières, les Droits de l'Homme, la liberté, la laïcité, l'universalisme et l'ouverture au monde. La progression est organisée en chapitres donnant des informations synchroniques et diachronique pour comprendre la France d'aujourd'hui à travers celle d'hier d'antan, les valeurs actuelles de la société, les évolutions mais également les traditions et les coutumes, les normes et les idéaux qui font de la France une singularité dans sa diversité. Nous étudierons, ainsi, quelques faits historiques majeurs, ceux qui ont un impact sur l'attitude des français, leurs croyances et valeurs. Si la maîtrise parfaite de la langue cible constitue un pré requis nécessaire à la formation, une bonne connaissance de la culture française paraît indispensable à la réussite dans ce cursus puis dans la phase de spécialisation.



Chapitre n°1 : LA CULTURE

Cours n°1 : Nuance Culture et civilisation



La fiche technique du cours :

Objectif du cours : A la fin du cours, l'étudiant sera capable de faire la différence entre le terme « culture » et le terme « civilisation »

Plan du cours :

- 1- **La culture :** Etymologie
- 2- Définition de la culture
- 3- **La civilisation :** Etymologie
- 4- Qu'est-ce que la civilisation ?
- 5- Quelle est la différence entre la culture et la civilisation ?
- 6- Evolution des mots culture et civilisation
- 7- - Les éléments fondateurs de la culture

A- La culture :

- 1- **Étymologie :** Le mot culture descend du latin "cultura" qui désigne dans son sens littéral le soin que l'on procure à une terre afin de la rendre fertile et rentable. Ce terme provient à son tour du verbe "colere" qui signifie "habiter ou cultiver. Dans son sens second, le terme désigne l'action de cultiver l'esprit et l'enrichir par l'ensemble des connaissances acquises par un individu. Apparemment, le philosophe romain Cicéron fut le premier qui a employé le terme culture : « Un champ, si fertile soit-il, ne peut être productif sans culture, et c'est la même chose pour l'âme sans enseignement [...] La culture de l'âme (cultura animi), c'est la philosophie : c'est elle qui extirpe radicalement les vices, met les âmes en état de recevoir les semences, et, pour ainsi dire, sème ce qui, une fois développé, jettera la plus abondante des récoltes. »

2- La culture, définition

La notion de culture désigne généralement l'ensemble des connaissances, des valeurs, des croyances, des traditions, des coutumes ainsi que les différents comportements d'un groupe humain, en incluant les différentes valeurs morales et intellectuelles qui se transmettent socialement d'une génération à une autre. C'est à l'anthropologie anglaise qu'on doit la



fondation du concept « culture », précisément à l'anthropologue Edward Burnett Tylor, qui, depuis le début de son ouvrage Primitive Culture paru en 1871, considérait comme synonymes les notions de civilisation et culture en affirmant que : « La culture ou la civilisation, entendue dans son sens ethnographique étendu, est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société. ». La sociologie a tôt adopté le terme culture. Les sociologues américains définissent de façon plus étroite la notion comme ce qui est commun à un groupe d'individus ainsi tout ce qui unit ce groupe. A son tour, la philosophie considère culturel tout ce qui est différent de la nature, c'est-à-dire ce qui est de l'ordre de l'acquis et non de l'inné. Pour l'organisation internationale l'UNESCO : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » Grosso modo, une culture est à la fois un savoir, un savoir-faire et un savoir-être. C'est une prise de conscience de la pensée, des relations avec l'environnement et autrui. Un individu cultivé est une personne sociale non isolée, membre actif de sa communauté, de l'univers et de l'espèce humaine. Notre culture est notre manière de vivre qui se voit dans nos comportements quotidiens, nos pratiques sociales, nos langues, nos traditions, notre histoire et notre façon de discourir et d'exprimer nos pensées. Elle est la mesure par laquelle sont évalués notre mode de vie et le degré d'évolution de notre société.

Pour l'organisation internationale l'UNESCO :

« Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Grosso modo, une culture est à la fois un savoir, un savoir-faire et un savoir-être. C'est une prise de conscience de la pensée, des relations avec l'environnement et autrui. Un individu cultivé est une personne sociale non isolée, membre actif de sa communauté, de l'univers et de l'espèce humaine. Notre culture est notre manière de vivre qui se voit dans nos



comportements quotidiens, nos pratiques sociales, nos langues, nos traditions, notre histoire et notre façon de discourir et d'exprimer nos pensées.

Les éléments fondateurs de la culture

La culture se transmet et s'apprend. En effet, le patrimoine culturel n'est pas de nature biologique, il ne se transmet pas par les gènes. Bien au contraire, comme le souligne Edgar Morin, la transmission de la culture relève d'une volonté de transmission et d'une appropriation active.

La culture est un patrimoine informationnel constitué des savoirs, savoir-faire, règles, normes propres à une société [...]. La culture s'apprend, se réapprend, se retransmet, se reproduit de génération en génération. Elle n'est pas inscrite dans les gènes, mais au contraire dans l'esprit-cerveau des êtres humains. Le Paradigme perdu : la nature humaine, Paris, éd. Seuil La culture ne passe pas par les gènes mais nécessite une transmission volontaire et une appropriation active : c'est notamment le but de la lecture de livres, mais aussi de la création des écoles ou des musées.

Ainsi, La culture est formée de quatre éléments qui sont « transmis de génération en génération aux apprenants » :

- 1- Les valeurs Les systèmes de valeurs comprennent les idées sur ce qui semble important dans la vie. Elles guident le reste de la culture.
- 2- Les normes Les normes sont constituées par les attentes sur la façon dont les personnes doivent se comporter dans diverses situations. Chaque culture a des méthodes, appelées sanctions, pour imposer ses normes. Les sanctions varient avec l'importance de la norme ; les normes qu'une société impose formellement ont le statut de lois.
- 3- Les institutions Les institutions sont les structures de la société dans et par lesquelles les valeurs et les normes sont transmises.
- 4- La Langue La langue est probablement, dans les sociétés humaines, ce qui permet le mieux de véhiculer une culture, tant orale qu'écrite. En résumé, la culture se caractérise par un ensemble complexe d'éléments interdépendants ; tels que la langue, les croyances, valeurs, normes, capacités, habitudes ; transmis, appris et partagés ; qui guide le comportement individuel ; d'une manière souvent inconsciente.

valués notre mode de vie et le degré d'évolution de notre société.



B- Civilisation :

1- **Étymologie** : On doit le premier usage du terme « civilisation » à l'économiste Mirabeau qui l'introduisait dans son œuvre l'Ami des hommes ou Traité sur la population paru en 1756. Le terme subit ensuite une évolution progressive en sociologie, en anthropologie et en philosophie. Etymologiquement, le terme est forgé à partir du mot latin « civis » qui signifie « citoyen » et « civitas » qui signifie « cité», plus tard, le terme a donné naissance à « civilis » pour désigner « poli, de mœurs adéquates» employé pour distinguer les gens des villes de ceux habitant la campagne, car ces derniers étaient considérés plus proches de l'« état de nature ». Un citoyen d'une cité est qualifié de « civilisée » s'il respecte les autres citoyens et valorise les monuments, les objets usuels, les vêtements et les rites de sa ville d'appartenance.

2- Qu'est-ce que la civilisation ?

Dans une pensée diffuse, le sens du terme Civilisation apparaît proche de celui de la culture. Néanmoins, Le Petit Robert considère ce terme comme synonyme de « avancement, évolution, progrès », il renvoie à « l'ensemble de phénomènes sociaux, religieux, moraux, esthétiques, scientifiques, techniques qui sont communs à une société ou à un groupe social ». Le concept civilisation renvoie aux changements qui mènent l'individu en dehors de son état de nature, en s'opposant à un état primitif nommé barbarie ou sauvagerie. Ces changements, qu'ils soient durables ou temporaires, définiront le degré de civilité de cette société, ils deviennent identifiables aux domaines sociaux, religieux, moraux, politiques, artistiques, intellectuels, scientifiques et techniques... C'est à l'éducation d'assurer ensuite la transmission des composantes de la civilisation d'une génération à une autre. Une nation civilisée est souvent définie par sa population, sa morale, sa langue et sa religion, notamment par sa part de contribution morale et ses inventions artistique et techniques.

3- Quelle est la différence entre la culture et la civilisation ?

La culture n'est qu'un aspect de la civilisation. Il est éventuel pour une culture d'exister loin de la civilisation, cependant on ne peut imaginer une civilisation sans culture. En outre, une civilisation ne peut comprendre plus d'une culture. Fernand Braudel écrit : « La notion de civilisation est au moins double. Elle désigne à la fois des valeurs morales et des valeurs matérielles. ». Quant à Thomas Mann, civilisation et culture ne sont que des contraires, elles constituent l'une des diverses manifestations de l'éternelle contrariété cosmique et du jeu



opposé de l'Esprit et de la Nature. C'est ainsi que le concept de civilisation s'applique aux moyens qui servent les finalités matérielles des hommes, la civilisation est de spécificité cartésienne, contrairement à la culture qui relève du sensible et du spirituel.

4- Evolution des mots culture et civilisation

Culture est un mot ancien. Issu du latin *cultura*, il naît en France vers la fin du XIII siècle. Dans la langue médiévale, il est utilisé concurremment avec de nombreux termes voisins : coture, colture, cultivage, cultivement, cultivoison et surtout couture, le plus usuel pour désigner une pièce de terre cultivée ou le culte religieux.

Dans son sens originel, *cultura* s'entendait du soin des champs ou du bétail mais ce sens s'est étendu par métaphore de la culture des terres à la culture de l'esprit, et le latin classique a consacré l'usage du mot au figuré.

Ainsi ce n'est sans doute que dans la seconde moitié du XVII siècle, compte tenu du retard des dictionnaires sur l'évolution de la langue, que le sens figuré de culture s'insère dans le vocabulaire courant.

Pour la 1^{ère} fois, peut-être, en 1691 (sixième édition des *Caractères*) (Bruyère, 1688), culture est utilisé au sens général de « formation de l'esprit », le sens figuré a acquis son autonomie.

Citations sur la civilisation

1- Si la civilisation n'est pas dans le cœur de l'homme, eh bien ! elle n'est nulle part. **George Duhamel.**

2 - Plus une civilisation ne progresse rapidement, plus tôt elle meurt pour laisser place à une autre. **H. Havelock**

3- Ce que les hommes appellent civilisation, c'est l'état actuel des mœurs et ce qu'ils appellent barbarie, ce sont les états antérieurs. Les mœurs présentes, on les appellera barbares quand elles seront des mœurs passées. **Anatole France**

4- La civilisation ne mérite pas son nom, si elle ne répare pas le mal qu'elle cause, si elle ne donne pas le remède aux maux qu'elle engendre. **Alexis de Valon**

5-Quelle chose étrange ! Cette admirable civilisation, dès qu'ils l'eurent édifiée, les hommes n'ont eu qu'un rêve: la fuir. **George Stewar.**

Chapitre n°2 : LA France ou LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

La fiche technique du cours :

Objectif : A la fin de ce cours, chaque étudiant sera capable de connaître la situation géographique et démographique de la France. Apprendre son appareil idéologique et ses symboles républicains. Connaître les traditions scientifiques et religieuses

1- Situation (géographique et démographique) actuelle

2- L'appareil idéologique

3-Les symboles républicains

4-La tradition scientifique et religieuse

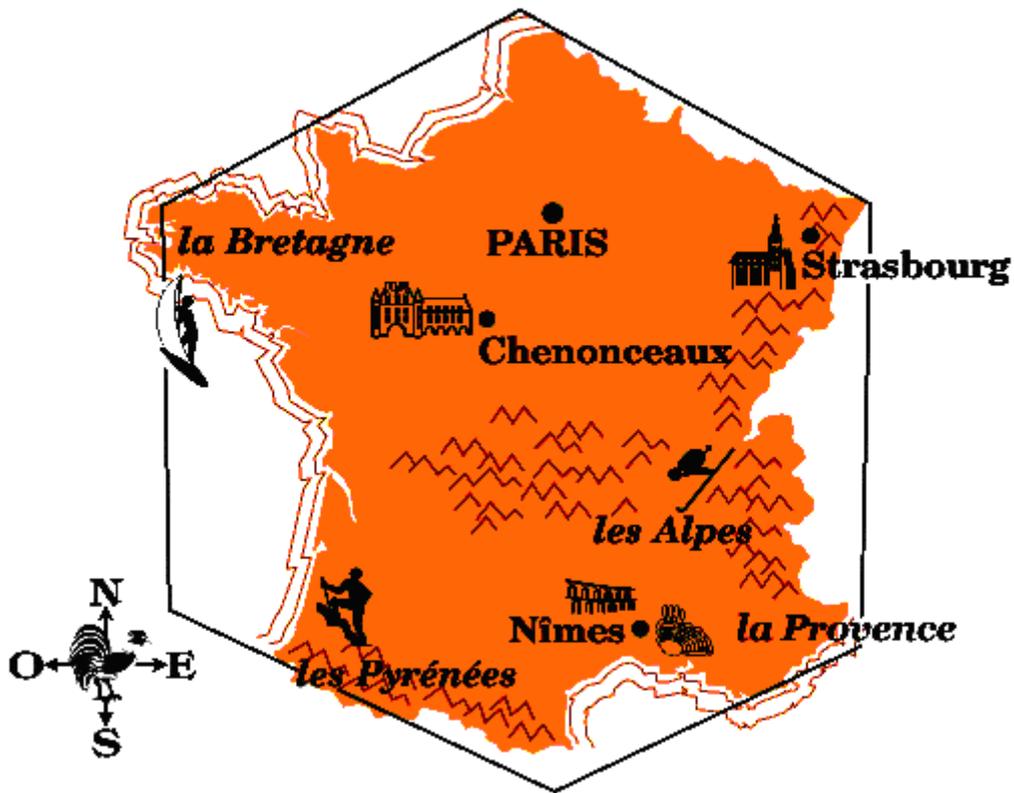
1- UN PEU DE GEOGRAPHIE

1. Repères

- Avec une superficie d'un peu plus de 551 000 km², la France est le plus grand pays d'Europe occidentale. En comparaison, la superficie du Maroc est de 710.000 Km² (dont 252.000 Km² pour le Sahara Occidental).
- Ouverte à la fois sur la mer du Nord, la Manche, l'océan Atlantique et la mer Méditerranée, la France a toujours été une plaque tournante entre les pays du Nord, les pays méditerranéens et l'Europe centrale.
- Elle a une frontière commune avec 6 pays et le tunnel sous la Manche la relie maintenant au Royaume-Uni.

2. L'Hexagone

- La France métropolitaine est souvent appelée « l'Hexagone », parce qu'avec ses trois côtés maritimes et ses trois frontières terrestres, elle s'inscrit dans une forme géométrique à 6 côtés.
- **L'HEXAGONE** : La France est le plus grand pays de l'Union européenne. Les médias ont tendance à substituer le mot « hexagone » au mot France. En effet, la France ressemble à un hexagone. On distingue six côtés : • trois côtés maritimes (mer du NordManche, océan Atlantique, mer Méditerranée) • trois côtés terrestres (BelgiqueLuxembourg, Allemagne-Suisse-Italie, Espagne).
- Le pays est frontalier avec la Belgique et le Luxembourg au nord - l'Allemagne, la Suisse et l'Italie à l'est et avec l'Espagne au sud. La France est soumise à trois influences : Atlantique, méditerranéenne et continentale. C'est un carrefour.



3. Les rivières

Le réseau hydrographique s'organise essentiellement autour de 4 grands fleuves:

- La Seine, qui passe à Paris, est le fleuve le plus utilisé pour la navigation
- La Loire se jette dans l'océan atlantique ;
- Le Rhône passe à Lyon et se jette dans la mer Méditerranée
- La Garonne passe à Toulouse et Bordeaux.
- Le Rhin, Strasbourg

Le pays est administrativement découpé en 96 départements , regroupés en 22 régions métropolitaines (incluant la Corse). 26 régions si l'on compte les quatre départements d'outre-mer devenus des régions monodépartementales.

Au 1er janvier 2018, le nombre de personnes habitant en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM), est estimé à 67,2 millions pour la métropole et l'outremer.

La majorité (82 %) des Français parlent le français comme langue maternelle, mais on compte un certain nombre de «minorités historiques» dont les membres parlent une «langue régionale» comme langue maternelle :

- ❖ les langues d'oc : l'alsacien, le basque, le breton, le catalan, le corse, le flamand occidental, le franco-provençal, l'occitan
- ❖ les langues d'oïl: le franc-comtois, le wallon, le picard, le normand, le gallo.



PARIS ET L'ÎLE-DE-FRANCE

Objectifs

- Identifier la région Île-de-France et ses départements
- Identifier l'importance et le dynamisme de cette région en France
- Présenter un aspect de cette région

Capitale régionale: Paris

Sa superficie est de : 12 011 km², sa population : un peu plus de 11 millions d'habitants. 7 départements composent l'île de France Paris, Val de Marne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Essonne, Yvelines.

La région Île-de-France se situe au cœur d'un ensemble beaucoup plus vaste : le Bassin parisien.

- ❖ Elle est la région la plus riche de France. Elle représente 2 % du territoire national mais 1/3 du PIB français.
- ❖ L'influence de Paris s'exerce sur toute l'Île-de-France. L'extension de l'agglomération a largement urbanisé toute la région.

1. Repères administratifs

La région comprend huit départements :

- Paris : chef-lieu de la région et capitale d'État, Paris a la particularité d'être à la fois une commune et un département (75).

La petite couronne formée par les départements : Hauts-de-Seine (92),

Seine-Saint-Denis(93), Val-de-Marne (94), qui jouxtent directement Paris.

- La grande couronne, au-delà, constituée des départements : Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91) et Val d'Oise (95).

Les Franciliens

- Les Franciliens sont les habitants de l'Île-de-France. Elle est la région la plus peuplée de France avec 11,36 millions d'habitants, soit environ 19 % de la population française et 22,5 % de la population active.
- La population est fortement concentrée à Paris et en première couronne.
- La population francilienne se caractérise notamment :
- un important taux de natalité : plus d'une naissance sur cinq en France a lieu en Île-de-France,
- sa jeunesse : 56,8 % de la population à moins de quarante ans,
- son espérance de vie à la naissance, parmi les plus longues en France 83,5 ans pour les femmes et 77,5 ans pour les hommes (source : Insee, 2002),
- sa diversité : l'Île-de-France reste la région qui accueille le plus **Une** d'immigrants depuis les années 1930.

Une région riche et attrayante

Un musée à ciel ouvert : Notre-Dame de Paris, Le Louvre, Saint-Denis,

Saint-Germain-en-Laye, Versailles, Vincennes... L'Île-de-France parle encore de son long passé royal.

❖ **Une vie culturelle intense**

- La région se caractérise par un foisonnement culturel et de multiples lieux: salles d'art et essai, librairies de quartier, maisons pour tous, salles de concert, théâtre, galeries...
- 350 films passent chaque semaine dans les salles de cinéma de la région.

❖ **Une région dynamique**

- Première destination touristique au monde : le parc hôtelier de l'Île-de-France (plus de 2.400 établissements) place la région nettement en tête des capitales européennes.
- Une région riche : le quartier d'affaires de la Défense dans le département des Hauts-de-Seine (92) symbolise la richesse de cette région.

Deux visages de la région :



Le château de Versailles, résidence des rois de France.



Le quartier d'affaires de la Défense, dans le département des Hauts-de-Seine (92).

Cours n°3 : l'appareil idéologique / les symboles républicains

Fiche technique du cours :

Objectif : A la fin du cours, chaque étudiant saura définir un appareil idéologique et quels sont les symboles de la république française.

L'appareil idéologique La constitution de la 5e république Le Gouvernement de la République, conformément à la loi constitutionnelle du 3 juin 1958, a proposé, Le Peuple français a adopté, Le Président de la République promulgue la loi constitutionnelle dont la teneur suit :

Constitution du 4 octobre 1958 Article PREAMBULE Le Peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004. En vertu de ces principes et de celui de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique.

Article 1

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Article 2

La langue de la République est le français. - L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. - L'hymne national est la « Marseillaise ». - La devise de la République est **"Liberté » « égalité » « fraternité »**

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Article 3

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. - Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret. - Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. liberté, Egalité, Fraternité".

Le palais de l'Élysée Le palais de l'Élysée est la demeure des présidents de la République qui se trouve au cœur de Paris, dit l'Élysée, c'est un ancien hôtel particulier parisien, situé au no 55 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans le 8e arrondissement de Paris. Il est le siège de la présidence de la République française et la résidence officielle du président de la République depuis la IIe République. Les médias utilisent par métonymie « l'Élysée» pour désigner les services de la présidence de la République française.

La Présidence de la république Le Président de la République est élu pour 5 ans au suffrage universel³direct (instauration du quinquennat à la suite du référendum du 24 septembre 2000). Emmanuel MACRON est le huitième Président de la Vème République française. Fondateur du mouvement « En Marche ! », créé le 6 avril 2016, il l'a dirigé jusqu'à sa victoire à l'élection présidentielle le 7 mai 2017. Né en décembre 1977 à Amiens, dans la Somme, Emmanuel MACRON a étudié la philosophie avant d'intégrer l'Ecole Nationale

d'Administration (ENA), dont il a été diplômé en 2004. Emmanuel MACRON a alors intégré l'Inspection Générale des Finances (IGF) où il a travaillé quatre ans avant de rejoindre le secteur bancaire. Il est devenu, en 2012, secrétaire général adjoint de la Présidence de la République. Il a quitté ses fonctions en juillet 2014 avant de devenir ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique d'août 2014 à août 2016. Le président, nomme le Premier ministre, et, sur proposition de celui-ci, les membres du gouvernement. Il préside le Conseil des ministres, promulgue les lois et il est le chef des armées.

1- **Définition de l'appareil idéologique** : L'appareil idéologique d'État est une notion philosophique créée par Louis Althusser en 1970. Elle désigne l'ensemble des moyens de diffusion d'idéologie dont l'État dispose.

On appelle appareil d'État l'ensemble des institutions publiques d'un État :

Pour la France et en 2007, il se compose ainsi :

- **Le pouvoir exécutif** : le président de la République, le gouvernement ou Conseil des ministres, l'administration publique, l'armée, le Conseil économique et social, les autorités préfectorales et, pour Paris, la préfecture de police ;
- **Le pouvoir législatif** : Parlement (Assemblée nationale et Sénat) ;
- **Le pouvoir judiciaire** : tribunaux, parquet, Conseil d'État, Conseil constitutionnel, Cour de justice de la République, Conseil supérieur de la magistrature, Cour des comptes et Cours régionales de comptes ;
- **les collectivités territoriales** : la commune ou municipalité, et son conseil municipal, le canton, représenté par un conseiller général ; le département et son conseil général, la région et son conseil régional.

Il existe aussi quelques collectivités territoriales spéciales, comme les communautés de communes et les pays, qui sont intermédiaires entre la commune, le canton et le département, ainsi que des collectivités spéciales pour les territoires d'outremer : Nouvelle-Calédonie et Polynésie française.

2- **Les symboles républicains** :

Comme chaque république, la république française a ses symboles républicains, on distingue :

- ❖ **Le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge** : Ce drapeau est bleu, blanc et rouge. C'est en 1789, sous la Révolution française, que les trois couleurs sont adoptées comme couleurs de la liberté. Il remplaça le drapeau totalement blanc de la monarchie. Pourquoi a-t-on choisit ses trois couleurs ? Certains pensent que le bleu et le rouge sont ceux de la ville de Paris et le blanc symbolise la royauté et que leur choix date de la Révolution française. D'autres affirment que le choix de ces 3 couleurs remonte au roi Henri IV. A cette époque la livrée royale était blanche ornée de bleu et de rouge. Les Gardes françaises avaient en effet adopté les trois couleurs sur leur uniforme et l'emblème de leur régiment. Elles les conservent après la Révolution en devenant la Garde nationale.
- ❖ **L'hymne national** : La Marseillaise fut le « Chant de guerre pour l'armée du Rhin ». Elle fut composée par l'officier français du génie Claude-Joseph Rouget de Lisle en 1792. Le statut d'hymne national fut confirmé dans les constitutions de 1946 et 1958. Valéry Giscard d'Estaing fit diminuer le tempo de la Marseillaise afin d'atteindre le rythme original. Celle qui est donc jouée aujourd'hui, est donc une adaptation de la première version officielle de 1887.
- ❖ **La devise** : « Liberté, Egalité, Fraternité » La devise " Liberté, Egalité, Fraternité " est invoquée pour la première fois lors de la Révolution française. Elle est inscrite dans la constitution et fait aujourd'hui partie de notre patrimoine national. La liberté est définie dans la Déclaration des droits de l'homme de 1795 : « La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ». Le mot Égalité signifie que la loi est la même pour tous. La Fraternité est définie dans la Déclaration des droits et devoirs du citoyen : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit, faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir ». La devise est inscrite sur le fronton des édifices publics et on la trouve aussi sur des objets de grande diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres.
- ❖ **Marianne** : Marianne, coiffée d'un bonnet phrygien, est le symbole de la République française. L'origine de l'appellation de Marianne n'est pas connue avec certitude. Prénom très répandu au XVIIIème siècle, Marie-Anne représentait le peuple. Mais les contrerévolutionnaires ont également appelé ainsi, par dérision, la République. Symbole de liberté, le bonnet phrygien était porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome. Un bonnet de ce type coiffait aussi les marins et les galériens de la

Méditerranée et aurait été repris par les révolutionnaires venus du Midi. Elle incarne la République et représente la devise : « Liberté, Égalité, Fraternité »



- ❖ **Le Coq :** Le coq apparaît dès l'Antiquité sur des monnaies gauloises. Il devient symbole de la Gaule et des Gaulois à la suite d'un jeu de mots, le terme latin " gallus " signifiant à la fois coq et gaulois. Si la République française lui préfère aujourd'hui le symbole de la Marianne. Il est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France, notamment comme emblème sportif.



- ❖ Le logo de la République : Le gouvernement français s'est doté en septembre 1999, d'un logo rappelant le drapeau du pays sous la forme d'un rectangle allongé où la partie blanche prend la forme d'une effigie de Marianne vue de profil et contournée, c'est-à-dire regardant vers la droite. Sous le rectangle figure la devise de la République « Liberté - Égalité - Fraternité » et sur une deuxième ligne la mention République française. Les majuscules « RF » ont longtemps fait fonction de logo et figurent encore sur de nombreux bâtiments publics (mairie, église, etc...).



Chapitre n°3 : Origine du peuple français.

Objectif : il est capital qu'à l'issue de cette formation de première année de licence que chaque étudiant connaîtra l'origine du peuple français. Il saura encore primordial pour lui de connaître les périodes de l'histoire et les différentes périodes et les siècles par lesquels est passée la civilisation française.

Origine du peuple français :

Origine du peuple : Les ancêtres des Français sont-ils vraiment les Gaulois ?

Astérix et Obélix : voilà l'image que nous avons en tête quand nous pensons aux ancêtres des Français. Une idée forgée par des historiens depuis le milieu du XIXe siècle... puis relativisée à partir des années Soixante. Nos ancêtres les Gaulois ? C'est en tout cas une évidence... depuis 1884. Cette année-là, en effet, le "Petit Lavis" un célèbre livre d'histoire, fait son entrée dans les écoles pour y enseigner qu'"autrefois, notre pays s'appelait la Gaule, et ses habitants, les Gaulois". Et des générations d'écoliers de découvrir leurs racines gauloises - avant, peut-être, d'en griller une à la sortie des classes (les âpres Gauloises datent de 1910). Contrairement à l'idée reçue, les ancêtres n'étaient pas gaulois, mais celtes (hommes supérieurs étymologiquement). Ils venaient du centre de l'Europe. Le territoire était alors une mosaïque de peuples : Arvernes (en Auvergne), Helvètes (en Suisse), Eduens (dans le Jura), Parisis (autour de la Seine), Carnutes (au Centre), Allobroges en Savoie...

Origine du nom :

1-La Gaule Antique

L'origine du peuple français est liée aux Celtes, qui ont pénétré dans cette région occidentale de l'Europe vers 1000 ans avant notre ère. Les Celtes sont un peuple issu de la famille des tribus indo-européennes, dont les Grecs et les Italiens font également partie. A cette époque, le territoire des Celtes est immense, il s'étend de l'Atlantique à la Mer Noire. Les Celtes occupent la Gaule, une vaste région située à l'ouest du Rhin et qui va jusqu'aux Pyrénées, forment un ensemble de 90 peuples (civitates) dirigés par une aristocratie qui se réunit une fois par an pour un Conseil au cours duquel sont examinés les litiges entre tribus.

Les Celtes ont une pratique funéraire particulière : leurs morts sont brûlés avec leurs possessions précieuses et leurs cendres sont placées dans des urnes de terre cuite qui sont ensuite mises en terre. Ils vivent dans des villages composés de huttes circulaires ou

rectangulaires. Leur maîtrise du fer et du bronze leur permet de produire des outils ou des épées d'excellente qualité et de fabriquer des bijoux remarquables dont les femmes aiment se parer. Ce sont des ouvriers habiles, ils construisent des chars à deux ou quatre roues. Les Gaulois sont crédités de l'invention du tonneau de bois, plus léger et maniable que l'amphore de terre cuite; on leur doit aussi l'invention du savon, qu'ils obtiennent en mélangeant de la graisse et de la soude.

Les Gaulois, guidés par leurs prêtres (druides), vouent un culte à la Terre, mère féconde des êtres et des choses; leurs divinités sont des lacs, des rivières, certains arbres de la forêt, des rochers. Il est probable aussi qu'ils pratiquaient le sacrifice humain.

2-La Conquête romaine

L'occupation romaine est violente et meurtrière, particulièrement en Belgique (nord). Un chef gaulois de la tribu des Arvernes, Vercingétorix signifiant : "le grand roi des héros", tente alors de lutter contre l'occupation romaine en mobilisant les armées gauloises. Les Gaulois pratiquent la tactique de la "terre brûlée". César et Vercingétorix s'affrontent à Alésia, près de Dijon, en 52 av. J.-C. Cependant, au terme du long siège des troupes romaines, Vercingétorix doit finalement reconnaître sa défaite face à la force et à l'organisation de ses ennemis.

Le chef gaulois dépose ses armes aux pieds de César. L'ultime bataille d'Alésia marque la fin de la Gaule antique et le début de la Gaule romaine. Cette défaite représente aussi une première étape dans la construction de l'unité de la Gaule, jusqu'à lors profondément divisée en tribus et en clans.

3-La Gaule romaine

L'occupation de la Gaule par les Romains dure 300 ans, c'est la fameuse pax romana, qui durera jusqu'aux premières invasions des peuples barbares de l'Est. Au cours de la longue période de paix romaine, une relative prospérité s'installe, le commerce avec les pays du sud favorisent les Gaulois, qui exportent du blé, du vin et des viandes, des ouvrages de céramique et du textile. Les Gaulois sont peu à peu intégrés aux administrations, et sont même admis au sénat de Rome. Enfin, une bourgeoisie urbaine se forme dans les grandes villes, dont fait partie Lutèce (Paris).

Les habitants de la Gaule sont ainsi devenus des gallo-romains, les plus cultivés d'entre eux parlent la langue de Rome, vénèrent le panthéon des dieux gréco-romains, même si certains rites et croyances celtiques persistent.

4-Les invasions Barbares

Attirés par la prospérité du pays et aidés par les infiltrations d'éléments étrangers dans les armées gallo-romaines, les envahisseurs germains venus de l'est de l'Europe se répandent en Gaule. En 253, les Alamans et les Francs franchissent une première fois le limes, la frontière fortifiée sur le Rhin et en 275, la Gaule est complètement envahie par des barbares (ainsi nommées par les Romains parce qu'ils ne parlent ni grec ni latin) qui pillent tout sur leur passage. En 406, une gigantesque population, composée d'hommes, de femmes, d'enfants, de chariots et de bétail, passe le Rhin pour se réfugier en Gaule et fuir les armées des Huns, venus de la lointaine Mongolie. Ce vaste peuple de diverses origines s'installe dans différentes régions de la Gaule : les Wisigoths dans le sud-ouest autour de Toulouse, les Alain en Aquitaine, les Burgondes dans la vallée du Rhône, les Francs sur la rive gauche du Rhin et en Belgique et les Alamans en Alsace. Ces envahisseurs bouleversent l'unité gallo-romaine, car ils apportent avec eux leur culture, leurs traditions et leur organisation politique. Les francs, peuple germanique, originaire peut-être des pays de la Baltique, a donné son nom à la Gaule romaine après l'avoir conquise, aux Ve-Vie s.

Ces vastes migrations du nord vers le sud et d'est en ouest qui se sont succédé du 3^e au 5^e siècle ont profondément changé la démographie, la culture et l'économie gallo-romaines. Elles ont également mis fin à l'empire romain d'Occident; la Gaule est désormais contrôlée par des rois barbares et elle entre dans une nouvelle période, le Moyen Age.

Exercices d'application

DOCUMENT 1 : La naissance de la langue française : du latin au roman

Dans l'antiquité, à partir du II^e siècle avant J.C., les Romains ont conquis un immense territoire. Plusieurs peuples de cet empire ont abandonné peu à peu les langues qu'ils parlaient avant l'arrivée des Romains et ont adopté le latin.

En Gaule et ailleurs, le latin populaire, celui qui était employé couramment, pour parler, était assez différent du latin littéraire, officiel, enseigné dans les écoles et utilisé, à travers tout l'Empire, pour rédiger des textes. Le latin populaire a évolué au cours de l'Antiquité,

différemment d'une région à l'autre de l'Empire, influencé par les vestiges des anciennes langues locales, par les diverses habitudes de prononciation...

Au Vème siècle après J.C., l'Empire romain s'effondre. Cet événement marque la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. Les Francs, un peuple venu des bords de la mer du Nord, envahissent la Gaule qui devient la *Francia*, le « pays des Francs ». Les Francs, qui parlent une langue germanique, le francique, adoptent le latin populaire de Gaule, en y introduisant de nouveaux mots et de nouveaux sons.

Entre le Vème siècle et le VIIIème siècle, le latin populaire évolue considérablement, à tel point qu'il n'est bientôt plus possible de continuer à l'appeler latin ! On donne donc le nom de roman (du latin *romanus*, « romain »), à ce langage utilisé couramment, par opposition au latin qui reste la langue officielle des savants, des poètes, des textes officiels et aussi de la religion.

D'après la revue « Virgule », décembre 2013

QUESTIONS doc. 1 / 2 /

1. A quel siècle l'Antiquité finit-elle et le Moyen Âge débute-t-il ? Quel événement marque la transition entre ces deux grandes périodes historiques ?
2. Pourquoi la langue française est-elle composée principalement de mots issus du latin ?
3. Le français compte environ 150 mots dont *chêne, bille, trogne, alouette...* d'origine gauloise. Les mots *blé, garçon, frapper, gant* et quelques 500 autres mots sont issus du francique.
Comment peut-on expliquer la présence de mots d'origine gauloise et de mots issus du francique dans notre langue française ?
4. D'où vient le nom *France* ?
5. Pourquoi n'est-il plus possible à partir du Vème siècle d'appeler la langue parlée en France « latin » ? Quel nom lui donne-t-on alors ?
6. De quand date le plus vieux texte écrit dans cette langue ?

DOCUMENT 2 : Les Serments de Strasbourg

Serments de Strasbourg

(extrait et traduction)

Ce texte est un accord entre deux des petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, contre leur frère Lothaire.

Pro deo amur et pro christian
poblo et nostro comun
saluament d'ist di en autant, in
quat Deus sauir et podir me
dunat, si saluarai eo cist meon
fradre Karlo, et in aiudha...

*Pour l'amour de Dieu et
pour le salut commun du
peuple chrétien et le
nôtre, à partir de ce
jour, autant que dieu
m'en donne le savoir, je
soutiendrais mon frère
Charles de mon aide*

Ce texte a été rédigé en 842 par deux petits-fils de Charlemagne. C'est le plus ancien document écrit en roman.

A vos dictionnaires !

Ces noms d'arbres ou d'arbustes sont-ils d'origine latine, gauloise ou francique ?

Hêtre : Chêne :

Saule : Sapin :

Châtaignier : Houx :

DOCUMENT 3:

Au Moyen Âge, la **langue romane** n'est pas parlée de la même façon partout en France. Elle est constituée d'un ensemble de dialectes (picard, gascon...) qui se divisent en trois principaux groupes linguistiques. Vous pouvez les retrouver sur la carte.

Quel grand type de langues romanes parlait-on :

Dans la partie nord de la France ?

.....

Dans la partie sud de la France ?

.....

Entre les deux, à l'est ?

.....

DOCUMENT 4 : La naissance du français

Dans le domaine d'oïl, l'évolution des différents dialectes romans donne naissance, au XI^{ème} siècle, au *françois*, que l'on appelle aujourd'hui « ancien français », car il s'agit d'une langue très différente du français actuel.

Le *françois*, c'est la langue du roi. Diffusée par le pouvoir royal, cette langue devient celle des gens cultivés.

D'après la revue « Virgule », décembre 2013

QUESTIONS

1. Dans quelle zone linguistique (langues d'oïl, franco-provençal ou langues d'oc) le français nait-il ?

.....

2. Pourquoi le *françois* s'est-il imposé face aux autres dialectes ?

.....

.....

.....

La renaissance du français (XVI^e siècle)

Le français a continué à évoluer aux XIII^e et XIV^e siècles, les déclinaisons disparaissent peu à peu. Au XVI^e siècle, l'ordre des mots (sujet, verbe, complément) devint désormais déterminant. L'enseignement s'effectuait toujours en latin, mais les écrivains souhaitaient que le français devienne une grande langue littéraire. On s'inspira alors, comme les Italiens l'avaient déjà fait, des œuvres et des idées des écrivains grecs et latins de l'Antiquité que l'on traduisit.

Il s'agissait donc d'une « renaissance ». Au XVI^e comme au XV^e siècle, la langue française est marquée par l'adaptation de beaucoup de mots latins (comme /académie, agriculture/). S'y ajoutent la multiplication des suffixes diminutifs (/maigrelet/), la construction de mots composés (/aigre-doux/) et l'emprunt d'environ 2000 mots à /l'italien/ comme : /artisan, brave, caporal, carnaval, charlatan, concert, escalier, façade, infanterie, sonnet.../

Le français du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle : une langue qui se fixe À la fin du XVI^e siècle, la langue française perd de son unité, et dès le début du XVII^e siècle, Malherbe, poète de la cour, cherche à *discipliner la langue littéraire* en faisant par exemple la chasse aux mots anciens, aux mots inventés, familiers, provinciaux ou techniques. En 1635, Richelieu fonde l'*Académie française et, en 1694, paraît la première édition du Dictionnaire de

l'Académie qui devait fixer le sens des mots, un sens souvent plus fort qu'aujourd'hui : un déplaisir est une profonde douleur et un ennui, un chagrin violent. Au XVIIIe siècle, la langue reste classique et s'affirme. Quelques mots sont empruntés à l'anglais : /meeting, budget/... 7- Le français actuel : une langue multiple Après la Révolution française, au début du XIXe siècle, la langue s'est enrichie de nouvelles idées et donc de nouveaux mots ; les écrivains romantiques ont élargi leur vocabulaire avec des mots issus des pays orientaux et ont utilisé divers registres de langue. Au XXe siècle, et notamment à la fin du siècle, les progrès de la technologie ont fait se développer les *vocabulaires techniques*, parfois repris dans la langue d'origine, souvent l'anglais : /bulldozer/. Le développement des médias, notamment de la radio et de la télévision, ont mis en contact les multiples* variantes du français*, du verlan (/ripou, rebeu, meuf, keuf/) aux vocabulaires issus des progrès techniques : /cédérom, internaute, zapper/ etc. De nouvelles constructions de mots se développent, comme les mots valises : /informatique/ où se mélangent /information/ et /automatique/.

L'Académie française

L'éclat et la puissance de la monarchie française, le raffinement de la culture, les perfectionnements apportés à la langue par l'Académie et les grammairiens, a fait qu'elle devienne langue de l'aristocratie et des personnes cultivées dans tout le Nord de l'Europe, en Allemagne, en Pologne, en Russie... C'est aussi la langue de la diplomatie. Tous les grands traités sont rédigés en français, alors qu'ils l'étaient auparavant en latin. L'empire de la langue française dépasse largement l'empire politique et économique de la France. La fondation de l'Académie française par Richelieu en 1635 marque une date importante dans l'histoire de la culture française, c'est parce que, pour la première fois, les débats d'une assemblée de lettrés ont été considérés comme pouvant jouer un rôle éminent dans le devenir de la société et de la nation. Le Cardinal de Richelieu en est « le chef et le protecteur » (fonction exercée aujourd'hui par le chef de l'État), et dont la mission revêtait un caractère expressément national. « La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (article XXIV). À cet effet, « il sera composé un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique » (article XXVI), et « seront édictées pour l'orthographe des règles qui s'imposeront à tous » (article XLIV). Tel est le programme que s'était efforcée de réaliser l'Académie dans la première édition de son Dictionnaire (1694).

La laïcité à la française

1- Qu'est-ce que la laïcité ?

La laïcité garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction. La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses. La laïcité implique la séparation de l'Etat et des organisations religieuses. L'ordre politique est fondé sur la seule souveraineté du peuple des citoyens, et l'Etat —qui ne reconnaît et ne salarie aucun culte— ne régit pas le fonctionnement interne des organisations religieuses. De cette séparation se déduit la neutralité de l'Etat, des collectivités territoriales et des services publics, non de ses usagers. La République laïque impose ainsi l'égalité des citoyens face à l'administration et au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances. La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.



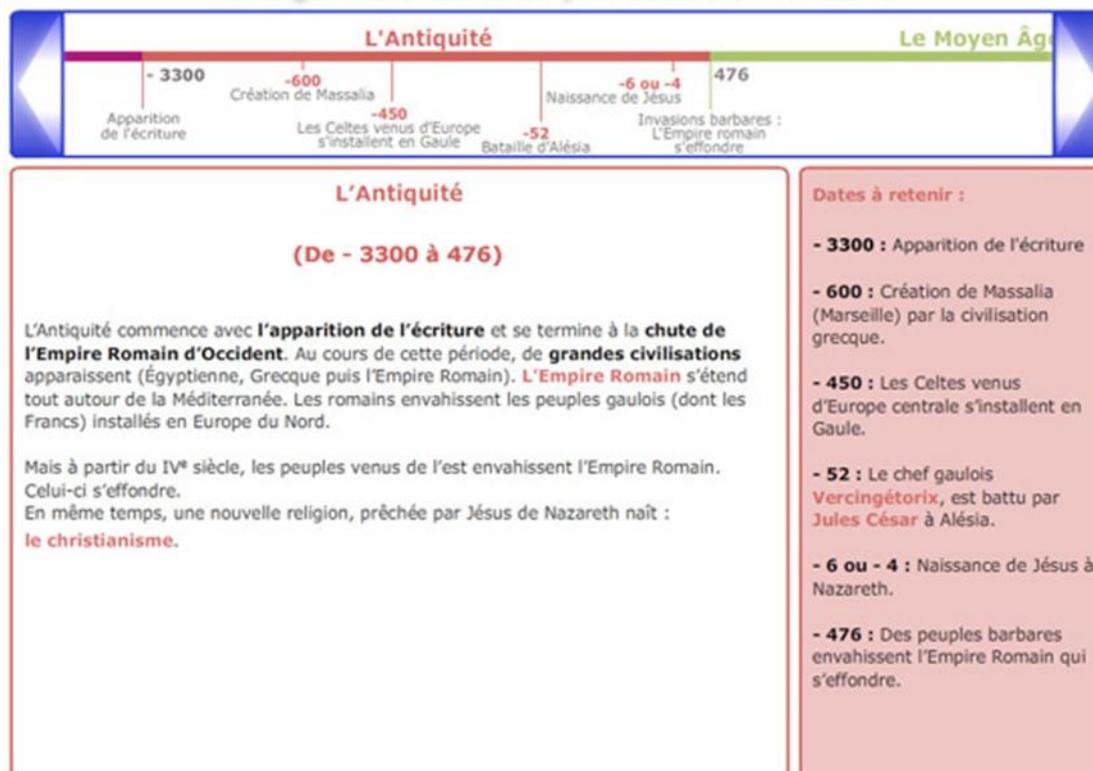
Les grandes périodes de l'histoire :



La Préhistoire : la préhistoire est généralement définie comme la période comprise entre l'apparition du genre humain et l'apparition des premiers documents écrits. ... Selon les régions du monde, la Préhistoire inclut aussi tout ou partie des périodes suivant l'Âge de la pierre, à savoir l'Âge du bronze, puis l'Âge du fer. Avec l'apparition de l'écriture : on note la fin de la Préhistoire. 476

L'antiquité : (-52 av JC– 476)

Les grandes dates et périodes de l'Histoire



Période qui va des origines des temps historiques à la chute de l'Empire romain ; civilisation **antique**, en particulier grecque et romaine (en ce sens, avec majuscule). ... Caractère de ce qui est très ancien ; ancienneté : L'antiquité d'une coutume.

C'est la première période de l'Histoire ; elle arrive après la Préhistoire et précède le Moyen Âge. Elle est généralement délimitée par l'invention de l'écriture (apparue vers 3 500 avant Jésus-Christ) et la chute de l'Empire romain d'Occident, en 476.

C'est par le développement ou l'adoption de l'écriture que l'Antiquité succède à la Préhistoire. Certaines civilisations de ces périodes charnières n'avaient pas d'écriture, mais sont mentionnées dans les écrits d'autres civilisations : on les place dans la Protohistoire. Le passage de la Préhistoire à l'Antiquité s'est donc produit à différentes périodes pour les différents peuples. : avec la chute de l'Empire romain d'occident on note la fin de l'antiquité

Le moyen âge :



Avec la chute de Constantinople par l'invasion de l'Empire ottoman, c'est la fin de l'Empire romain et de l'Empire byzantin. Les historiens datent de cet événement la fin de la longue époque appelée Moyen Âge.

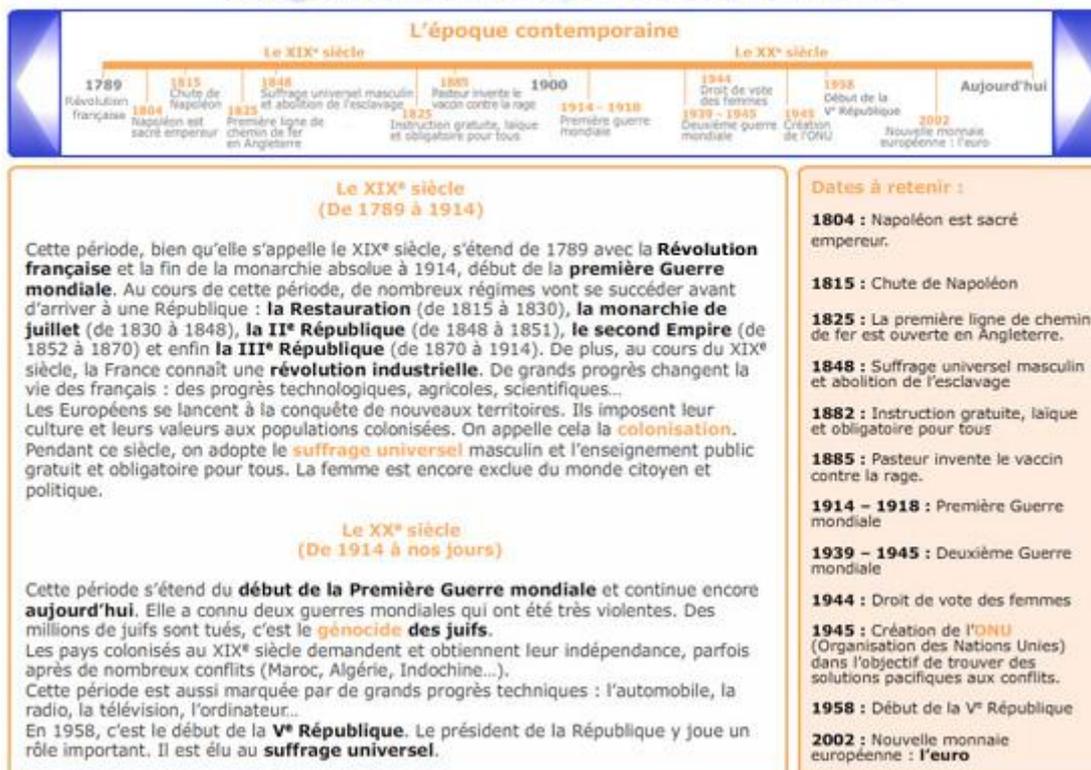
Les temps modernes :

Les grandes dates et périodes de l'Histoire



L'époque contemporaine

Les grandes dates et périodes de l'Histoire



La période contemporaine s'étend du début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Du point de vue de l'historien, on la fait souvent débiter en 1789 ou au Congrès de Vienne (1815), ce qui marque l'époque contemporaine est caractérisée en particulier par l'affirmation puis le déclin progressif de la puissance de l'Europe et l'essor des États-Unis d'Amérique. Beaucoup de nouveaux États se créent. L'économie et les guerres se mondialisent. Fin de la période napoléonienne.

Je retiens

Les historiens ont déterminé des grandes périodes toutes séparées par des dates marquantes :

La préhistoire (- 3 000 000 à - 3 300)

L'Antiquité (- 3 300 à 476)

Le Moyen Âge (476 à 1492)

Les Temps modernes (1492 à 1815)

L'époque contemporaine : de 1815 à nos jours

<http://www.maxicours.com/se/fiche/5/0/254505.html>

Etiquette et savoir vivre

L'**étiquette**, aussi appelée **bienséance** est un ensemble de règles, de normes sociales, appelées « bonnes manières » qui gouvernent le comportement en société.

L'étiquette gouverne et restreint la manière dont les gens interagissent et sert à exprimer le respect dû à autrui, en vertu des normes sociales.

Dans les pays européens, le respect de l'étiquette implique par exemple :

- ❖ De saluer et remercier ses amis et connaissances de manière appropriée, chaleureuse et respectueuse
- ❖ De saluer les personnes en les regardant droit dans les yeux, sans détourner son visage.
- ❖ D'offrir l'hospitalité équitablement et généreusement à ses invités
- ❖ De porter une tenue en adéquation avec la situation
- ❖ De contribuer de manière constructive à une conversation en prenant garde de ne point la dominer.
- ❖ De savoir céder sa place ou offrir son aide à une personne dans le besoin.
- ❖ De manger proprement et silencieusement.

- ❖ D'éviter de déranger autrui avec des bruits inutiles.
- ❖ De savoir respecter et comprendre les règles établies dans un endroit que l'on découvre.
- ❖ D'être ponctuel.
- ❖ De répondre promptement aux invitations et sollicitations.
- ❖ De ne pas quitter le foyer hôte juste après avoir fini de dîner

Le non-respect de l'étiquette, s'il est grave, peut causer le déshonneur ou, dans un cadre plus privé, mener à un malentendu ou une grande douleur, voire conduire au crime passionnel. Beaucoup d'inimitiés familiales prennent leurs sources dans des violations insignifiantes d'étiquette qui ont dégénéré hors de toutes proportions. On peut considérer l'étiquette comme la politesse minimale exigée pour éviter les principaux conflits et elle est, en tant que telle, un aspect important de l'éthique sociale.

Comme tous les peuples, les français partagent un certain nombre de codes et de conventions qui règlent les comportements de chacun dans la vie en société. Ces codes forment ce qu'on appelle la politesse, le savoir-vivre, les bonnes manières, ou encore l'étiquette.

Ces codes de conduite aident les relations entre individus, ils participent à créer une concordance sociale. Ils développent également ce qui est attendu, permis ou interdit dans certaines situations, commandent les obligations de chacun envers la hiérarchie sociale, entre hommes et femmes (la galanterie). Souvent, ils permettent aussi de "situer" un individu par rapport à la norme : l'ignorance ou la connaissance de certains protocoles révèlent en effet un manque dans l'éducation, ou au contraire, des qualités.

a)- Les bonnes et les mauvaises manières:

- ❖ Le respect de l'heure et la ponctualité sont des actes essentiels du savoir-vivre. Si quelqu'un vous donne rendez-vous dans la rue ou dans un lieu public à une heure précise, on doit arriver à l'heure, le maximum qui peut être toléré est cinq minutes de retard. S'il s'agit d'un rendez-vous d'affaires, professionnel, chez le médecin, le dentiste, il est recommandé d'arriver cinq ou dix minutes plus tôt. Les Français ont la réputation d'être souvent en retard; vrai ou faux, un retard est toujours considéré comme impoli. En France, on s'abstient de téléphoner après 22 heures, sauf à des amis intimes.

- ❖ Cracher dans la rue est absolument interdit. Roter en public est très impoli. Bailler sans mettre sa main devant la bouche, se moucher ou éternuer bruyamment sont également des comportements très mal considérés.
- ❖ Dans la rue, il y a des passages spéciaux (devant les feux rouges ou non) que les piétons utilisent pour traverser. Ne pas utiliser les passages piétons, qu'on appelle aussi les « clous », est mal considéré, même si en France ce code de bonne conduite est loin d'être toujours respecté.
- ❖ Dans les transports publics (bus, train, métro), il est d'usage d'offrir son siège à une personne âgée, à une femme enceinte, à une personne avec un enfant.
- ❖ Dans un ascenseur, dans les transports en commun, dans la rue, on ne fixe pas les gens du regard. Dévisager une personne est considéré comme très impoli. Parler bruyamment à une personne qui nous accompagne ou au téléphone est également mal considéré.
- ❖ A la fin d'un repas, il est normal en France de partager l'addition de manière égale entre tous les convives, sauf si l'un d'entre eux insiste pour tout payer. En revanche, il est toujours d'usage dans un dîner à deux qu'un homme invite la femme qui l'accompagne, même si cet usage est moins courant parmi les jeunes gens.
- ❖ Dans une file d'attente, il faut faire la queue comme tout le monde et attendre patiemment son tour. Il est extrêmement impoli de dépasser quelqu'un ou de venir s'adresser directement au guichet pour traiter ses affaires. Ceux qui se permettent ce comportement seront sanctionnés du regard, ou verbalement sermonnés..
- ❖ On doit dire merci lorsqu'on reçoit quelque chose, lorsqu'on nous rend un service. Si l'on reçoit un cadeau, il n'est pas impoli de l'ouvrir immédiatement. On peut cependant le faire après une petite phrase conventionnelle : « Est-ce que je peux l'ouvrir tout de suite ? ». Même si le cadeau n'est pas de votre goût, ou n'est pas ce que vous attendiez, on ne montre pas sa déception.

b)- les salutations :

Lorsqu'on entre dans une pièce où il y a des gens, il est d'usage de dire bonjour en arrivant, mais il n'est pas obligatoire de serrer toutes les mains. Les Français sont plutôt formels dans la rencontre, ils associent en général un geste – serrer la main – avec la parole. S'il s'agit d'une première rencontre, on pourra dire : “Enchanté”, “Ravi de vous rencontrer”, ou tout

simplement annoncer son nom : “Bonjour, Marcel Duchamp”. Si l’on est présenté à quelqu’un, il est préférable d’attendre que cette personne vous tende la main pour la saluer.

La poignée de main (l’acte de serrer la main à quelqu’un) est bien plus habituelle en France que dans les pays anglo-saxons par exemple. En arrivant au bureau le matin, il est fréquent que les Français lancent un “Bonjour, ça va?” ou un “Salut Philippe!” en se serrant la main, même s’ils se sont vus la veille. Le soir, en se quittant, il n’est pas rare qu’on se serre la main une nouvelle fois. Serrer la main est ainsi un rituel d’ouverture et de fermeture de la rencontre, l’acte de se saluer et de se quitter est fortement marqué par ce geste. Une rencontre de moins de cinq minutes – dans la rue par exemple – peut être introduite par une poignée de main et terminée par une autre.

Les salutations entre hommes et femmes sont augmentées d’un geste supplémentaire : faire la bise. Il n’est pas anormal de serrer la main à une femme, mais un homme embrassera plutôt sur chaque joue une femme qu’il connaît : parent, collègue ou amie. Assez souvent, lorsque la relation n’est pas encore très développée, un homme prendra la main d’une femme pour la saluer mais se penchera en même temps vers elle pour l’embrasser, signifiant ainsi que la relation est plus proche, plus amicale. Tout comme la poignée de main, faire la bise marque fortement le temps de la rencontre, et là aussi, il n’est pas inhabituel qu’une brève conversation dans la rue soit introduite par des bises et finie par d’autres bises en se quittant, même après quelques minutes.

Ce rituel de la bise provoque quelquefois des hésitations, ou même des embarras : bien qu’embrasser une fois sur chaque joue semble être la norme, certaines personnes prolongent jusqu’à trois, ou quatre bises, embrassant ainsi dans le vide si l’autre personne s’est déjà retirée. Si c’est le cas, on rit puis recommence, en précisant quelque chose comme “Moi, j’en fais quatre !” Les femmes se font plus souvent la bise entre elles que les hommes le font entre eux, sauf s’il s’agit d’un proche parent (père, frère, cousin etc.) Lorsque les hommes s’embrassent, on parle plutôt d’une “accolade”, qui consiste à mettre ses bras autour du cou, tout en donnant quelques tapes dans le dos.

Dans le cas où deux personnes se rencontrent d’une certaine distance (de chaque côté de la rue par exemple), un certain code est aussi en usage : si l’on connaît bien cette personne, et si la relation avec elle est plutôt informelle, un petit signe discret de la main est d’usage. En revanche, si l’on croise dans la rue une personne avec laquelle on entretient une relation

formelle (professeur, supérieur hiérarchique etc.) ou qu'on connaît assez peu, il est préférable de marquer cette rencontre par un hochement de la tête seulement. Si cette personne est accompagnée, il est recommandé de s'abstenir de faire un signe, sauf si cette personne fait elle-même un geste. Enfin, si la personne ne vous a pas remarqué (ou fait semblant de ne pas vous remarquer), là encore, il est préférable de ne faire aucun signe.

c)- Tu ou vous ?

Un simple pronom et une forme verbale font un monde de différence dans les relations interpersonnelles en France. Le passage du "vous" au "tu" est un rituel fréquent, qui marque l'évolution d'une relation. Utiliser le pronom « tu » signifie en effet plus de proximité, plus d'intimité, moins de formalité dans les contacts, la communication et même les sujets de conversation. Ce changement est immédiatement perceptible pour chaque individu, une sorte de relâchement mental et physique se produit, qui transforme la façon d'agir et de se comporter. Le passage du vous au tu se fait plus facilement entre personnes du même sexe que de sexes opposés, l'âge joue aussi un rôle important. Ce passage est souvent formalisé par une question posée ainsi : "On pourrait se tutoyer maintenant, ce serait plus simple ?" ou "Ça vous dérangerait si on se tutoyait ?"

Il y a un grand nombre de cas de tutoiement spontanés : les jeunes enfants par exemple s'adressent aux adultes en utilisant le pronom tu jusqu'à ce qu'ils apprennent – vers 7 ou 8 ans – à distinguer les circonstances où il faut faire un choix. Par ailleurs, les jeunes du même âge, les adolescents, se tutoient de manière spontanée, sans distinction de sexe. Les membres d'une même famille se tutoient : sauf dans des cas aujourd'hui exceptionnels, les enfants ne disent jamais vous à leurs parents. Le tu spontané est aussi d'usage dans certains cercles, clubs, associations; cela a pour effet de renforcer le sentiment d'unité et d'appartenance au groupe.

En général, on vouvoie les personnes que l'on rencontre pour la première fois, le supérieur hiérarchique, une personne plus âgée que soi. Il existe certains cas où une personne est autorisée à tutoyer, tandis que son interlocuteur emploie le vous : un professeur parlant à un jeune élève, un adulte à un jeune enfant, une personne âgée s'adressant à une personne beaucoup plus jeune. Cette situation n'autorise pas la personne qui est tutoyée à tutoyer son interlocuteur à son tour, ce qui montre que le vouvoiement n'est pas seulement une marque de formalité, mais aussi un indicateur de hiérarchie sociale qui permet de montrer son respect.

Dans une première rencontre, le choix entre le vous et le tu n'est pas toujours facile, il existe des circonstances où l'on hésite, et où une solution doit être trouvée verbalement. Même si le premier contact est chaleureux, il est plus prudent d'utiliser le vous jusqu'au moment où les interlocuteurs trouvent un protocole. En général, c'est la personne la plus âgée, ou celle qui se trouve dans une position hiérarchique supérieure, ou celle qui reçoit qui va décider : "On pourrait peut-être se dire tu?" Dans les régions du sud de la France, ainsi qu'en Espagne ou en Italie, dire tu dès la première rencontre est beaucoup plus fréquent que dans le nord, où souvent le tutoiement spontané est ressenti comme une agression.

L'usage du vous a longtemps prédominé dans la société française, jusqu'à la fin du 18^e siècle. Le philosophe des Lumières Jean-Jacques Rousseau, auteur de *Emile, ou de l'éducation* (1762), juste avant la Révolution, recommande ainsi le tutoiement systématique dans la famille. Aujourd'hui, l'usage du tutoiement est de plus en plus répandu, notamment parmi les jeunes générations. On attribue généralement cette évolution à l'influence de la langue anglaise, dans laquelle le pronom "you" est perçu comme l'équivalent du "tu" français, ce qui n'est pas nécessairement vrai.

d)-Etre reçu

Lorsqu'on est invité pour une soirée, un dîner, un cocktail chez quelqu'un, il est nécessaire d'observer cette règle : ne pas arriver à l'heure ! En d'autres termes, si l'on est invité pour 19 heures, il est d'usage de se présenter 10 ou 15 minutes plus tard, car arriver plus tôt serait arrivé trop tôt. En revanche, si l'on prévoit un "vrai" retard de plus de trente minutes, il est poli de téléphoner à ses hôtes pour les prévenir.

Que peut-on apporter à ses hôtes lorsqu'on est invité ? Un bouquet de fleurs bien sûr (le plus naturel possible, et sans papier d'emballage), mais une boîte de chocolats est probablement un meilleur choix. Il faut en effet considérer que votre hôtesse, si elle reçoit beaucoup d'invités, ne sera peut-être pas très disponible pour s'occuper de plusieurs bouquets de fleurs qu'il faut préparer, mettre en vase etc. L'élégance suprême consiste à envoyer des fleurs avant, la veille ou le jour de l'invitation, avec une carte de visite et quelques mots de remerciements.

Les Français aiment la conversation en général, mais elle doit rester de "bon ton" selon l'usage. Ne rien dire est considéré de mauvais goût, mais vouloir trop briller est également mal considéré. On évitera des sujets de conversation trop polémiques, comme la politique, la

religion, la morale, les impôts, afin de ne pas révéler trop ouvertement ses opinions. Il faut également éviter de critiquer certaines professions (avocats, enseignants, médecins etc.), car il est toujours possible que l'un des invités exerce l'une de ces professions. Parler trop de soi-même ou monopoliser l'attention sur soi est également mal considéré. Il faut attendre que son interlocuteur ait fini sa phrase pour parler à son tour, il faut éviter aussi de contredire ouvertement cette personne, même si l'on ne partage pas ses opinions. Il est important d'écouter ce qu'on nous dit, en particulier les réponses aux questions que l'on a posées. Il est impoli de "retenir" quelqu'un pendant trop longtemps, même si cette personne paraît vous écouter avec intérêt. Si un autre invité salue et s'adresse à la personne à qui l'on parle, il est préférable de les laisser pour se joindre à un autre groupe.

e)- Manières de table

Le repas autour d'une table avec des convives est un temps où les qualités de savoir-vivre et de politesse de chaque individu sont largement testées. Les invités autour d'une table mangent, mais se parlent aussi, s'observent, s'écourent sur une période qui peut souvent durer plus de deux heures.

C'est généralement l'hôtesse qui place ses invités à table, il faut donc attendre qu'elle vous indique votre place. En général, si vous êtes un homme, vous serez placé entre deux femmes, car la maîtresse de maison souhaite alterner les convives de chaque sexe. Les hommes normalement ont le devoir de s'occuper et de faire la conversation avec leur voisine.

La serviette que l'on a trouvée placée sur son assiette sera posée à moitié dépliée sur ses genoux (pas autour du cou !), et les mains (pas les coudes !) seront placées sur la table, de chaque côté des couverts. On trouvera les couteaux et la cuillère pour le potage à droite de l'assiette, alors que les fourchettes seront à gauche. Il est fréquent que trois verres soient placés devant l'assiette : le plus grand sera pour l'eau, le plus petit pour le vin blanc, et le moyen pour le vin rouge. Le pain est placé dans une corbeille non loin de soi, mais l'usage interdit d'en prendre un morceau pour "grignoter" avant le premier plat (on peut le faire au restaurant cependant). On ne boit pas avant d'avoir mangé et c'est l'hôtesse qui invitera les convives à commencer.

Les invités se servent généralement eux-mêmes en se passant les plats. Les hommes se chargent de servir les femmes, ainsi que de remplir leur verre. Si vous jugez que vous avez assez bu, laissez votre verre plein, on ne vous réservera plus ! Lorsque vous buvez, n'oubliez

pas de vous essuyer les lèvres avant, afin de garder votre verre transparent durant tout le repas. Essuyez vos lèvres aussi après, si possible en tenant votre serviette à deux mains. Si l'hôtesse vous demande de vous resservir, il est poli de refuser une première fois, pour ne pas avoir l'air gourmand. Attendez qu'elle vous demande une nouvelle fois pour accepter. En revanche, si vous n'aimez pas un plat, essayez d'en manger un peu quand même, pour ne pas offenser vos hôtes. Enfin, l'usage de laisser un petit quelque chose dans l'assiette pour montrer qu'on n'est pas gourmand ou qu'on a assez mangé n'est en fait guère pratiqué : les convives ont plutôt le sentiment que ne pas finir son assiette risque d'offenser les hôtes et surtout l'hôtesse, qui a choisi et préparé les plats.

Les règles de savoir vivre à table sont nombreuses, ce sont avant tout des interdits : on ne parle pas la bouche pleine, on ferme la bouche en mangeant; on ne souffle pas sur le potage pour le refroidir; on ne coupe pas sa salade avec son couteau, ni son omelette, ni les pâtes. Les pommes de terre ne doivent pas être écrasées, mais séparées avec le côté de la fourchette. On "pousse" les morceaux de viande, les légumes sur sa fourchette avec un morceau de pain, pas avec le couteau. On ne prend jamais une arête de poisson avec ses doigts, on la dépose du bout des lèvres sur la fourchette et on la place sur le côté de l'assiette. Il est normalement très impoli de "saucer" son assiette avec du pain, bien que la tentation soit grande ! On n'écrase pas le fromage sur son pain, on le mange par morceaux. On ne coupe pas le pain avec son couteau, on le "rompt" avec ses mains. Lorsqu'on a fini,, on pose ses couverts (fourchette et couteau) sur son assiette, sans les croiser, la pointe de la fourchette tournée vers le bas. L'usage du cure-dents est rigoureusement interdit, on n'en trouve pas sur la table. Lorsque l'hôtesse en donne le signal, les invités peuvent quitter la table, ils déposent alors leur serviette (non pliée) près de leur assiette en se levant.

f)- Galanterie

La "galanterie française" est l'une des fiertés nationales. Elle concerne essentiellement les relations entre hommes et femmes. Ses origines sont anciennes, remontant aux usages courtois du Moyen Age, par lesquels les chevaliers devaient honorer, servir et protéger leur dame. La galanterie révèle ainsi un certain paradoxe : alors que les femmes souffrent généralement d'un statut inférieur dans la société civile, essentiellement dominée par les hommes, elles jouissent toutefois dans la sphère mondaine et parfois domestique d'une position haute, essentiellement conventionnelle il est vrai.

Un homme galant ouvrira la porte à une femme pour la laisser passer devant lui. Cependant, s'il s'agit d'un endroit public, comme un bar ou un casino par exemple, l'homme généralement précédera la femme qui l'accompagne, peut-être pour s'assurer que l'endroit est sûr ou convenable. Dans la rue, l'homme réserve le côté trottoir (le « haut du pavé ») à une femme, afin de la protéger des risques possibles pouvant venir du côté rue. A la gare, à l'aéroport, c'est l'homme qui se charge des bagages lourds, il aidera à monter les valises d'une femme, à les placer dans le compartiment d'un train. Dans un escalier, un homme précède une femme en descendant, pour la retenir au cas où elle tomberait. Il doit aussi la précéder en montant : il ne pourra pas lui venir en aide si elle trébuche, mais pour des raisons évidentes, il ne voudra pas embarrasser une femme en la suivant.

Au restaurant, un homme tirera légèrement le siège pour inviter une femme à s'asseoir. Les hommes doivent attendre que les femmes soient installées avant de s'asseoir à leur tour. Un homme complimente une femme sur sa manière de s'habiller, sur son élégance : « Vous êtes ravissante ce soir », « Cette couleur vous va parfaitement ». Celle-ci le remerciera avec un sourire, en acceptant le compliment.

L'homme sert à boire à la femme qui l'accompagne, lui offre les plats en premier, paie l'addition au restaurant.

Un homme aidera une femme à enlever son manteau, où à le remettre. Il la raccompagnera jusqu'à la porte, ou mieux, jusqu'à chez elle. S'il la raccompagne en voiture, il lui ouvrira la portière avant de monter lui-même. A l'arrivée, il descend de la voiture en premier pour ouvrir la portière.

Le cinéma et la chanson :

a)- le cinéma :

Le cinéma français occupe une place privilégiée dans l'histoire du cinéma, avec des scientifiques comme Joseph Plateau et Étienne-Jules Marey, des inventeurs de premier rang dont les découvertes ont été fondamentales, et avec des pionniers aussi imaginatifs que Alice Guy-Blaché, Émile Reynaud, Louis Lumière, Georges Méliès et Léon Gaumont. Grâce à des financiers autodidactes de la trempe de Charles Pathé, il a contribué au développement de l'industrie mondiale du cinéma.

En plus de son propre développement, le cinéma français a permis à de nombreux artistes de l'Europe et du monde entier de s'exprimer. Des réalisateurs célèbres, tels que Krzysztof Kieślowski, Andrzej Żuławski, Gaspar Noé, Edgardo Cozarinsky, Alexandre Alexeïeff, Anatole Litvak, Michael Haneke, Paul Verhoeven, Otar Iosseliani, John Berry, Roman Polanski, et Maria Koleva, sont comptés parmi les réalisateurs importants du cinéma français. Inversement, des réalisateurs et réalisatrices du cinéma français, tels que Jean Renoir, Jacques Tourneur, Jean-Jacques Annaud, Jean-Pierre Jeunet, Olivier Dahan, Luc Besson, Francis Veber ou Agnès Varda, Julie Delpy, Claire Denis ont mené de fructueuses carrières internationales.

Les Français continuent à s'intéresser beaucoup au cinéma. "Ce septième art" a beaucoup évolué depuis l'invention du cinématographe des frères Lumière en 1895 et les premiers films muets des grands cinéastes comme Georges Méliès et Abel Gance (*Napoléon*). Le cinéma s'associera ensuite au mouvement surréaliste avec Cocteau (à ses débuts) et les metteurs en scène espagnols Bunuel et Dalí. Un peu plus tard, certains réalisateurs travailleront avec des écrivains comme Carné et Prévert (*Les Visiteurs du soir*, *Les Enfants du paradis*), Pagnol et Giono (*Regain*) pendant que d'autres mettront en images des œuvres littéraires comme *L'Espoir* d'André Malraux. Parmi d'autres grands cinéastes citons Renoir (le fils du peintre) qui réalisa *La Bête humaine*, *La Grande Illusion*, au sujet de l'amitié entre 2 officiers ennemis, et *La Règle du jeu*, l'histoire d'un couple mort qui peut revenir sur terre et y rester s'ils sont capables de s'aimer vraiment. René Clair, lui, a été admis à l'Académie Française après avoir réalisé de nombreux films tel *Le Silence est d'or*. Clouzot a démontré son talent dans par exemple *Le Salaire de la peur* et *Les Diaboliques*. Aux côtés de ces cinéastes, de grands acteurs se sont révélés comme Gabin, Jovet, Jean-Louis Barrault, Michèle Morgan, Simone Signoret, Jeanne Moreau, Jean Marais, deux grands comédiens, Fernandel et Bourvil etc. Dans la deuxième moitié du 20^e siècle, de jeunes cinéastes et acteurs relèveront le défi d'assurer la continuation du cinéma français. Parallèlement au mouvement littéraire du *nouveau roman*, certains réalisateurs réinventeront de nouvelles techniques de tournage et introduiront des thèmes différents. Parmi ces cinéastes de la Nouvelle Vague, citons Resnais pour son film *Hiroshima mon amour*, Godard qui tourna *A Bout de souffle* (avec Belmondo), et Truffaut, le réalisateur du film *Les quatre cents coups*. Les expériences se sont poursuivies dans les années 70 avec des films ("cinéma-vérité") qui dévoilent un réalisme social et politique en dénonçant les problèmes de la société. Aujourd'hui, les cinéastes (Chabrol, Tavernier, Blier, Varda, Berri, Mocky, Sautet, Rappeneau, Besson etc.) qui doivent faire face

à la rivalité de la télé et du cinéma américain, essaient d'obtenir un succès commercial tout en réalisant un cinéma de qualité. Ils offrent ainsi une grande variété de films, s'inspirant de l'histoire (*Le Retour de Martin Guerre*, *Au Revoir les enfants* de Louis Malle), de la littérature (*Germinal*, *Cyrano de Bergerac*), de la musique (*Tous les matins du monde*), de la société, de ses changements et de ses problèmes (*Sans toit ni loi*, *Coup de foudre*). Coline Serreau aura réussi de bonnes comédies (*Trois hommes et un couffin* et *Romuald et Juliette*). De grands acteurs et actrices se sont illustrés comme Catherine Deneuve (*Le Dernier métro* de Truffaut, *Indochine*) Jean-Louis Trintignant (*Ma nuit chez Maud* de Rohmer), Philippe Noiret (*Les Ripoux* de Zidi), Michel Serrault (*La Cage aux folles*), Miou-Miou (*Entre nous*, *Tenue de soirée*), Isabelle Huppert (*Madame Bovary*, *Entre nous*), Isabelle Adjani (*Camille Claudel*, *la Reine Margot*), Daniel Auteuil (*Jean de Florette* avec le grand acteur Yves Montand) pour ne citer que quelques-uns. L'énorme succès de Gérard Depardieu vient du fait qu'il peut tout jouer, des personnages dramatiques (*Danton*) comme des rôles dans des comédies (*le Placard* avec Daniel Auteuil et *Les Compères* avec le comédien Pierre Richard). En ce début de siècle, le cinéma français continue à marquer son originalité, à se distinguer du cinéma américain comme le film de Jeunet avec Audrey Tautou et Mathieu Kassovitz, *Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain*, l'illustre si bien. Avec son plus petit budget, il accorde peu d'importance aux effets spéciaux comme dans les films d'action, de science-fiction ou d'épouvante américains. Il donne encore souvent plus d'importance aux dialogues qu'à l'action et met plus d'emphase sur la psychologie des personnages. Il laisse parfois le spectateur décider la fin des films qui ne finissent pas toujours bien, les bons et les méchants étant en général des personnages nettement bien moins définis. N'ayant pas hérité le puritanisme américain, les Français adultes acceptent mieux la nudité dans leurs films mais sont souvent moins tolérants pour ce qui concerne la violence.

b)- La chanson française :

La chanson française désigne un ensemble de genres de compositions musicales en langue française dont les plus anciennes datent de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance. Elle se constitue sur le plan de ses origines musicales à partir principalement de la musique classique ou savante.

La période de la première moitié du XX^e siècle marque véritablement la naissance du genre, qui sera influencé durant tout ce siècle par des courants musicaux tels que le jazz, le rock et la pop. Après avoir été diffusée dans des lieux dédiés comme les cabarets, les progrès

techniques (fabrication et diffusion du disque phonographique, usage du micro, médiatisation) permettent de populariser à grande échelle les chansons et leurs interprètes.

La chanson française peut être différenciée selon les époques. La plus vieille est probablement la *Cantilène de sainte Eulalie (la Séquence (ou Cantilène) de sainte Eulalie, composée vers 880, est vraisemblablement le premier texte littéraire écrit dans une langue romane différenciée du latin¹, une romana lingua marquée par d'importants changements phonétiques et morphosyntaxiques. Il constitue un document paléographique majeur « plus proche vraisemblablement de la langue courante de cette époque que le texte des Serments de Strasbourg²». Il s'agit donc d'un témoignage précoce de la langue d'oïl.*), premier texte « littéraire » de langue française daté du IX^e siècle. Le plus vieil air que l'on chante encore est *Le Carillon de Vendôme* du XV^e siècle.

Les prémices vérifiables de la chanson existaient déjà au début du Moyen Âge comme les chants de guerre de l'époque de l'Empire franc, les chants folkloriques et les chants choraux, dont certains remontent à l'époque pré-chrétienne. Seuls quelques-uns d'entre eux ont survécu. La *Chanson de Roland*, qui appartient au genre Chanson de geste, est considérée importante, comme chant de la guerre et de destruction dans la lutte contre les païens. Les littéraires et les historiens datent donc le début d'une « culture de la chanson » au sens étroit du terme au Haut Moyen Âge. Les premières chansons de divertissement françaises remontent au XII^e siècle. Un genre important était chanson de geste, qui est apparue à la même époque que les Croisades. Les troubadours venaient pour la plupart de la chevalerie et cultivaient une forme spéciale de *chanson courtoise*. Dans le Nord de la France, ces chanteurs étaient appelés trouvères (*Le trouvère est un poète et compositeur de langue d'oïl au Moyen Âge.*)

Voici une liste de chanteurs francophones. Pour chacun d'eux, trouve au moins un titre de chanson.

Chanteurs	Chansons
Salvatore Adamo	→
Jacque Brel	→
Calogero	→
Céline Dion	→

Patrick Fiori	→
Jean-Jacques Goldman	→
Johnny Hallyday	→
Indochine	→
Michel Jonas	→
Patricia Kaas	→
Francis Lalanne	→
MC Sollar	→
Yannick Noah	→
Pascal Obispo	→
Michel Polnareff	→
Renaud	→
Michel Sardou	→
Laurent Voulzy	→
Christophe Willem	→
Zazie	→

c)- Quelle différence y a – t-il entre un Oscar et un César ?

Tous les deux sont à la fois une cérémonie de remise de prix...et la récompense donnée à des professionnels du cinéma par d'autre lors de cette cérémonie. Pourtant, ce ne sont pas les mêmes cérémonies ni les mêmes objets ! Les Oscars ont été créés les premiers, en 1929, à Hollywood. Louis Mayer, patron de la société de production Métro-Goldwyn-Mayer, a eu l'idée de cette fête destinée à faire parler du cinéma dans le monde entier. Les Césars ont été créés 46 ans au plus tard, en 1975, par le journaliste et producteur Georges Crayenne, qui s'est inspiré du modèle américain pour célébrer le cinéma français.

Les Césars sont transmis à la télé. Chaque acteur, scénariste, réalisateur ou technicien primé dit un discours et reçoit une statuette...Une statuette nommée César aux Césars et une statuette nommée Oscar aux Oscars. Ais e elles, rien ç avoir... ou presque ! L'Oscar a été dessiné par le chef décorateur Cédric Gibbons, puis sculpté par l'artiste Georges Stanley. Le trophée américain est plus grand et plus lourd, plus précieux. Il est invendable, car celui qui le reçoit signe un document qui lui interdit de le revendre. Même si, comme le cinéaste Walt Disney, en a gagné vingt-six Oscars ; un record inégale ! Le sculpteur César Baldaccini, ami de Georges Cravenne a, lui, donné forme au trophée français. Cravenne a d'ailleurs dit avoir

eu l'idée des Césars grâce au prénom de son ami : parce que César et Oscar sont deux mots de cinq lettres qui rimaient comme une évidence pour lui.

Semestre 2

Chapitre 4 : origine de la langue française.

Objectif du cours : A la fin du cours chaque étudiant doit être capable de raconter brièvement quelle est l'origine de la langue française.

Plan du cours :

- ❖ **Introduction**
- ❖ **Quelques mots d'origine latine**
- ❖ **Le substrat**
- ❖ **Le superstrat**
- ❖ **Le serment de Strasbourg**
- ❖ **L'académie française**
- ❖ **Exercices d'application**

2- Introduction :

Les gaulois n'écrivaient pas les choses importantes, tout se transmettait oralement par le biais des druides. Ils se servaient de l'écriture pour le commerce, à l'époque le grec était utilisé. Il n'y a aucune trace écrite de la langue gauloise. Le gaulois est une langue celtique, qui appartient à la grande famille des langues indo-européennes. Il ne subsiste aujourd'hui de la langue gauloise que quelques dizaines de termes, ruraux en général, comme charrue, chêne, glaner, sillon, ...).

Du latin au français L'histoire du français, langue romane, commence au latin « vulgaire » ou « populaire » : on appelle ainsi ce que l'on suppose avoir été la langue parlée dans la partie occidentale de l'Empire romain. De l'ancienne langue celtique gauloise, il n'est resté que quelques mots. Depuis la conquête de César, en 51 avant J.-C., huit siècles se sont écoulés, pendant lesquels le latin parlé par les colonisateurs romains s'est profondément transformé. Les invasions germaniques en Gaule entraînent, avec le morcellement et la faiblesse du pouvoir politique, la ruine des lettres et des études latines et une accélération de l'évolution

qui fait éclater le gallo-roman en dialectes multiples répartis en deux groupes principaux : → le groupe d'oïl au nord et le groupe d'oc au sud. L'ancien français s'est constitué dans le domaine d'oïl. Ses caractères dominants sont ceux des variétés écrites et parlées en Île-de-France, par suite de circonstances historiques et politiques. En même temps, un nombre assez important d'éléments germaniques pénètrent dans la langue. Il est difficile de déterminer avec exactitude la "date de naissance" du français car les premiers textes en français sont rares. Le plus célèbre est celui des "Serments de Strasbourg", signé en 842 par les petits-fils de Charlemagne, (qui est considéré comme le premier document officiel de la langue française; une langue encore bien loin de celle que l'on parle actuellement. À partir d'un fonds primitif provenant du roman commun, auquel s'ajoutent un faible substrat gaulois et un superstrat germanique plus important, ce lexique se développe beaucoup par dérivation.

3- Quelques mots d'origine latine :

Nul besoin d'avoir étudié le latin à l'école ou d'être spécialiste de la Rome antique, ni même du romantisme d'ailleurs, pour parler latin. Un certain nombre de mots que nous employons régulièrement sont des termes latins qui sont passés tels quels dans notre vocabulaire. Sans toujours en être conscients, nous parlons latin en famille, entre amis, au bureau... Voici la liste (non exhaustive) des principaux mots latins dont nous nous servons, et qui sont autant d'hommage à la langue de Cicéron.

1 – Agenda. Dérivé du verbe latin *agere*, qui a donné « agir », l'*agenda* était, au Moyen Âge, le registre des offices du jour. En créant l'agenda « dans le nuage » (*cloud*), nous n'avons fait que renouer avec son origine divine !

2 – A priori. Comme *a posteriori*, il est apparu dans le langage scientifique au XVII^e siècle. *A priori* désigne ce qui est fait « avant vérification par l'observation ou l'expérience ». Employé comme nom, il est synonyme de « préjugé ».

3 – Et cetera. Cette locution latine, également orthographiée *et caetera*, signifie littéralement « et tous les autres ». En français, on la prononce [étsétéra] et on l'abrège « etc. »

4 – Fac-similé. Le latin *fac simile* veut dire « fais une chose semblable ». Il est devenu *fax*, par emprunt à l'abréviation anglaise de *fac-simile*, puis « télécopie » en bon français. Pour en arriver là, il eût été plus simple de conserver le latin !

5 – Gratis. Le latin *gratis* signifie « gracieusement, par complaisance ». De nos jours, est gratis ce qui ne coûte rien (un spectacle gratis). Le terme est concurrencé par « gratuit ».

6 – Idem. Littéralement, *idem* est « la même chose ». Depuis que Patrick Swayze a répondu « idem » au « je t'aime » de Demi Moore dans le film *Ghost* (1990), cet adverbe est devenu hautement romantique !

7 – Libido. C'est Freud qui, au début du XX^e siècle, a fait passer ce nom latin signifiant « désir, envie » dans le vocabulaire français. Si l'on en croit le psychanalyste, la libido est la manifestation de la pulsion sexuelle.

8 – Maximum. D'abord terme scientifique, *maximum*, « le plus grand », s'oppose à *minimum*. À propos, dit-on « réduire au maximum » ou « au minimum » ? Le premier met l'accent sur l'action de réduire, le second sur le résultat !

9 – Quiproquo. Ce nom est la forme soudée du latin *quid pro quod*, c'est-à-dire « prendre une chose pour une autre ». À l'origine, il était utilisé dans la langue des pharmaciens pour désigner la substitution volontaire ou non d'un médicament à un autre !

10 – Récépissé. C'est l'abréviation de la formule latine *cognosco me recepisse*, « je reconnais avoir reçu », qui s'écrivait jadis sur les reçus.

11 – Recto. Par opposition à *verso*, *recto* désigne la première page d'une feuille de papier. C'est l'abréviation de *folio recto*. Le premier mot a été repris par une grande maison d'édition. Le second vient de *rectus* qui signifie « droit » et a donné « rectal ».

12 – Summum. Nom latin désignant le sommet. C'est à la fin du XIX^e siècle qu'il prend le sens figuré de « comble » ou « apogée », qu'il soit positif ou négatif (le summum de la bêtise).

13 – Ultimatum. Au XV^e siècle, l'*ultimatum consilium* était la dernière décision. Désormais, c'est une exigence irrévocable qui doit être satisfaite dans un délai fixé, spécialement dans le cadre des relations entre États.

14 – Visa. Chez les Romains, le *visa*, littéralement « choses vues », se plaçait sur des actes qui avaient été vérifiés. Apposé sur nos passeports, c'est le sésame qui nous permet de passer les frontières.

15 – Vidéo. En latin, *video* signifie « je vois ». Littéralement donc, « voir une vidéo » revient à dire deux fois la même chose. À noter que dans « jeux vidéo », *vidéo* est traditionnellement invariable.

4- Le substrat celtique : On dit qu'il y a substrat lorsque que le colonisateur impose sa langue à l'envahi et dans la langue qui va évoluer reste quelques traces de la première. Lorsque les romains ont réussi à avoir la Gaule ils ont imposé leur langue mais les Gaulois ont gardés certains usages comme le fait de manger assis à table et non couché comme des pachas romains et le fait d'avoir des vêtements ajustés et cousu. D'ailleurs la mode masculine c'était une blouse serrée à la taille et un pantalon large serré en bas qui avait pour diminutif braguette. Les gaulois ont également gardé leur système de calcul à base 20 et 12. Ce système fut gardé en France jusqu'à la révolution avant que n'apparaissent le système à base décimale plus pratique pour compter sur les doigts.

5- Le superstrat germanique : Et puis un jour, c'est le drame, les peuples germaniques attaquent et battent les romains. Certains s'installent en Gaule et là, ils trouvent une administration bien huilée avec des fonctionnaires prêts à travailler pour eux. L'envahisseur juge alors qu'il lui est plus facile d'apprendre le gallo-romain plutôt que d'imposer sa langue germanique à toute l'administration et tout le pays.

C'est ce qu'on appelle superstrat: le colonisateur n'impose pas sa langue mais se met à la langue du colonisé, c'est plus pratique. La langue française a donc subit une lente évolution du latin vulgaire sur un substrat celtique et un superstrat germanique.

Mots germaniques : Il nous reste cependant quelques traces de la langue germanique comme les mots fiefs, féodal, bannière, héros, guerre qui provient de werra. Les germaniques amènent les "souffles" de la langue qui ne sont pas bien interprétés par les oreilles gallo-romaines les we se notent gue werra donna war, guerre en anglais. Beaucoup de mots en "g" sont d'origines germaniques comme par exemple guêpe qui en allemand est resté "wespe" et en italie "vespa".

Les emprunts à l'arabe : Le phénomène des emprunts de langue étrangère survient souvent lors des guerres, là où les peuples sont en contact. Lors de le Reconquista espagnole. Les français combattaient aux cotés des chrétiens d'Espagne. Puis il y a eu les expéditions au Moyen Orient appelé a posteriori Croisades. Des mots sont alors revenus déformés. Abricot vient de l'arabe, tout comme matelas (on ne les connaissait pas avant, on dormait sur des nattes), on a également emprunté leurs chiffres aux arabes. La conquête de l'Algérie apporta beaucoup d'emprunts argotiques comme clebs, toubib ou kawa.

Les emprunts à l'italien : Dès le 13ème siècle on emprunta leur vocabulaire militaire: arsenal, canon ; baraque, citadelle, douane, escadron, magasin (là où on entrepose le matériel), pilote, représailles.

6- Le Serment de Strasbourg : Le français est une langue romane. Sa grammaire et la plus grande partie de son vocabulaire sont issues des formes orales et populaires du latin, telles que l'usage les a transformées depuis l'époque de la Gaule romaine. Les Serments de Strasbourg, en 842 sont considérés comme le plus ancien document écrit en français. Au Moyen Âge, la langue française est faite d'une multitude de dialectes qui varient considérablement d'une région à une autre. On distingue principalement les parlers d'oïl (au Nord) et les parlers d'oc (au Sud). Avec l'établissement et l'affermissement de la monarchie c'est la langue d'oïl qui s'impose progressivement. → Mais on peut dire que la France est, comme tous les autres pays d'Europe à cette époque, un pays bilingue : d'une part, la grande masse de la population parle la langue vulgaire (ou vernaculaire), qui est aussi celle des chefs-d'œuvre de la littérature ancienne (la Chanson de Roland, le Roman de la rose...) ; d'autre part, le latin est la langue de l'Église, des clercs, des savants, de l'enseignement.

Serments de Strasbourg
(extrait et traduction)

Ce texte est un accord entre deux des petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, contre leur frère Lothaire.

Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun saluament d'ist di en autant, in quat Deus sauir et podir me dunat, si saluarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha...	<i>Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que dieu m'en donne le savoir, je soutiendrais mon frère Charles de mon aide</i>
--	--

Ce texte a été rédigé en 842 par deux petits-fils de Charlemagne. C'est le plus ancien document écrit en roman.

7- L'Académie française : L'éclat et la puissance de la monarchie française, le raffinement de la culture, les perfectionnements apportés à la langue par l'Académie et les grammairiens, a fait qu'elle devienne langue de l'aristocratie et des personnes cultivées

dans tout le Nord de l'Europe, en Allemagne, en Pologne, en Russie... C'est aussi la langue de la diplomatie. Tous les grands traités sont rédigés en français, alors qu'ils l'étaient auparavant en latin. L'empire de la langue française dépasse largement l'empire politique et économique de la France. La fondation de l'Académie française par Richelieu en 1635 marque une date importante dans l'histoire de la culture française, c'est parce que, pour la première fois, les débats d'une assemblée de lettrés ont été considérés comme pouvant jouer un rôle éminent dans le devenir de la société et de la nation. Le Cardinal de Richelieu en est « le chef et le protecteur » (fonction exercée aujourd'hui par le chef de l'État), et dont la mission revêtait un caractère expressément national. « La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (article XXIV). À cet effet, « il sera composé un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique » (article XXVI), et « seront édictées pour l'orthographe des règles qui s'imposeront à tous » (article XLIV). Tel est le programme que s'était efforcée de réaliser l'Académie dans la première édition de son Dictionnaire (1694). Trois siècles après la première édition de son Dictionnaire, l'Académie n'a guère varié sur les principes. Si la notion d'usage repose aujourd'hui sur des bases plus larges qu'au XVIIe siècle, le respect du bon usage s'impose plus que jamais. L'Académie n'entend pas simplement refléter la langue, ni refléter n'importe quelle langue. Elle entend rappeler qu'il existe une communauté d'humains qui, ayant la langue française en partage, en portent la responsabilité. Le Dictionnaire de l'Académie est resté œuvre vivante, parce qu'il symbolise le lien, assez exceptionnel, qui unit une nation à sa langue, plusieurs nations à leur langue commune.

→ L'Académie s'était réunie d'abord chez tel ou tel de ses membres ; en 1672, elle fut installée au Louvre. Elle se transporta enfin dans l'ancien Collège des Quatre-Nations. Puis à l'Institut de France. L'évolution de la société et celle de la République des lettres permirent à l'Académie du XIXe siècle de s'ouvrir aux représentants de genres qui n'y avaient pas encore assez trouvé leur place, comme le roman, et de réunir, outre les grands romantiques : Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Vigny... Des hommes politiques, hommes d'Église, journalistes, critiques et universitaires, dramaturges, poètes, historiens et savants : Claude Lévi-Strauss (1973), Assia Djebar (2005), Amin Malouf (2011) L'Académie a su développer au cours des siècles une mission de mécénat, rendue possible par l'administration des dons et legs qui lui ont été consentis et grâce auxquels

elle décerne chaque année des grands prix de Littérature, du Rayonnement français et, le grand prix de la Francophonie créé à l'initiative du gouvernement canadien. → l'Académie entend affirmer, en chaque circonstance, son intérêt et sa présence auprès des institutions francophones. Tant pour ce qui concerne la langue et les liens qui unissent la communauté francophone,

- ❖ **Les immortels** : L'Académie française est composée de 40 membres + 1 fauteuil vide, dont un Secrétaire perpétuel, représentant la Compagnie dans les cérémonies officielles. La qualification d'immortels, propre aux élus de l'Académie française, peut prêter à sourire, mais les académiciens en mesurent sagement la portée. Ils doivent leur surnom d'immortels à la devise « À l'immortalité », qui figure sur le sceau donné à l'Académie par son fondateur, le cardinal de Richelieu et qui se réfère à leur mission, porter la langue française. C'est celle-ci qui est immortelle.
- ❖ **Vacance d'un fauteuil** : La vacance d'un fauteuil est d'un délai de décence de plusieurs mois. L'Académie procède à l'élection dans les trois mois qui suivent la déclaration de vacance. Du jour où la vacance est déclarée, les candidats notifient leur candidature par une lettre adressée au Secrétaire perpétuel. Il existe aussi une procédure de présentation de candidature posée par un ou plusieurs membres de l'Académie. L'usage veut que le candidat offre de rendre visite à chacun des académiciens.
- ❖ **L'habit vert** : Le nouvel élu se fait confectionner le célèbre habit vert. Le costume, comme l'épée, est commun à tous les membres de l'Institut de France. Il est en drap bleu foncé ou noir, brodé de rameaux d'olivier vert et or, d'où son nom d'habit vert; agrémenté d'un bicorne, d'une cape et d'une épée dont sont dispensés les femmes et les hommes d'Église. De nos jours, la confection de cet habit est réalisée par des couturiers tels que Lanvin, Pierre Balmain, Pierre Cardin, Delacroix, etc. ou bien le tailleur de l'armée. L'élu doit composer un discours de remerciement, dans lequel il n'omettra pas de prononcer l'éloge de son prédécesseur. La réception solennelle se tient sous la Coupole, en présence d'un public invité. Les académiciens ont droit aux honneurs militaires.

Exercices d'application :

DOCUMENT 1 : La naissance de la langue française : du latin au roman

Dans l'antiquité, à partir du II^{ème} siècle avant J.C., les Romains ont conquis un immense territoire. Plusieurs peuples de cet empire ont abandonné peu à peu les langues qu'ils parlaient avant l'arrivée des Romains et ont adopté le latin.

En Gaule et ailleurs, le latin populaire, celui qui était employé couramment, pour parler, était assez différent du latin littéraire, officiel, enseigné dans les écoles et utilisé, à travers tout l'Empire, pour rédiger des textes. Le latin populaire a évolué au cours de l'Antiquité, différemment d'une région à l'autre de l'Empire, influencé par les vestiges des anciennes langues locales, par les diverses habitudes de prononciation...

Au V^{ème} siècle après J.C., l'Empire romain s'effondre. Cet événement marque la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. Les Francs, un peuple venu des bords de la mer du Nord, envahissent la Gaule qui devient la *Francia*, le « pays des Francs ». Les Francs, qui parlent une langue germanique, le francique, adoptent le latin populaire de Gaule, en y introduisant de nouveaux mots et de nouveaux sons.

Entre le V^{ème} siècle et le VIII^{ème} siècle, le latin populaire évolue considérablement, à tel point qu'il n'est bientôt plus possible de continuer à l'appeler latin ! On donne donc le nom de roman (du latin *romanus*, « romain »), à ce langage utilisé couramment, par opposition au latin qui reste la langue officielle des savants, des poètes, des textes officiels et aussi de la religion.

D'après la revue « Virgule », décembre 2013

QUESTIONS doc. 1 / 2 /

1. A quel siècle l'Antiquité finit-elle et le Moyen Âge débute-t-il ? Quel événement marque la transition entre ces deux grandes périodes historiques ?
2. Pourquoi la langue française est-elle composée principalement de mots issus du latin ?
3. Le français compte environ 150 mots dont *chêne, bille, trogne, alouette...* d'origine gauloise. Les mots *blé, garçon, frapper, gant* et quelques 500 autres mots sont issus du francique.
Comment peut-on expliquer la présence de mots d'origine gauloise et de mots issus du francique dans notre langue française ?
4. D'où vient le nom *France* ?
5. Pourquoi n'est-il plus possible à partir du V^{ème} siècle d'appeler la langue parlée en France « latin » ? Quel nom lui donne-t-on alors ?

6. De quand date le plus vieux texte écrit dans cette langue ?

DOCUMENT 2 : Les Serments de Strasbourg

Serments de Strasbourg
(extrait et traduction)

Ce texte est un accord entre deux des petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, contre leur frère Lothaire.

Pro deo amur et pro christian poblo et nostro comun saluament d'ist di en autant, in quat Deus sauir et podir me dunat, si saluarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha...	<i>Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que dieu m'en donne le savoir, je soutiendrais mon frère Charles de mon aide</i>
---	--

Ce texte a été rédigé en 842 par deux petits-fils de Charlemagne. C'est le plus ancien document écrit en roman.

A vos dictionnaires !

Ces noms d'arbres ou d'arbustes sont-ils d'origine latine, gauloise ou francique ?

Hêtre : Chêne :

Saule : Sapin :

Châtaignier : Houx :

DOCUMENT 3:

Au Moyen Âge, la **langue romane** n'est pas parlée de la même façon partout en France. Elle est constituée d'un ensemble de dialectes (picard, gascon...) qui se divisent en trois principaux groupes linguistiques. Vous pouvez les retrouver sur la carte.

Quel grand type de langues romanes parlait-on :

Dans la partie nord de la France ?

.....

Dans la partie sud de la France ?

.....

Entre les deux, à l'est ?

.....

DOCUMENT 4 : La naissance du français

Dans le domaine d'oïl, l'évolution des différents dialectes romans donne naissance, au XI^{ème} siècle, au *françois*, que l'on appelle aujourd'hui « ancien français », car il s'agit d'une langue très différente du français actuel.

Le *françois*, c'est la langue du roi. Diffusée par le pouvoir royal, cette langue devient celle des gens cultivés.

D'après la revue « Virgule », décembre 2013

QUESTIONS

1. Dans quelle zone linguistique (langues d'oïl, franco-provençal ou langues d'oc) le français naît-il ?

.....

2. Pourquoi le *françois* s'est-il imposé face aux autres dialectes ?

.....

.....

.....

Chapitre 5 : Le patrimoine français

1- Les belles lettres

2- L'architecture

3- Le tourisme

1- Les belles lettres : **Belles-lettres** est une expression polysémique désignant un corpus d'œuvres distinguées pour leur valeur **littéraire**, et, par métonymie, l'étude de ces textes (le mot humanités est également employé dans ce sens). ... L'enseignement des **belles-lettres** est celui de l'histoire d'une pensée et d'un humanisme.

Le terme évoquait, à la Renaissance, les auteurs antiques et l'étude de leurs œuvres établies comme modèles obligés pour l'écriture. Au cours de la période du Classicisme, la figure des Belles-lettres a suivi les évolutions majeures qu'a connues la littérature, au centre de quelques questions d'esthétique : érudition ou pédantisme, style personnel ou normatif, rhétorique ou art littéraire, opposant les langues anciennes au français, ou la connaissance poétique à la science savante.

À partir du XIXe siècle, les œuvres du Grand Siècle sont ajoutées au canon littéraire, et les Belles-lettres connaissent un regain de faveur, avant un déclin progressif depuis la défaite de 1870 jusqu'à nos jours. La tradition des Belles-lettres, c'est Virgile prenant Homère comme modèle pour l'Énéide, Racine s'inspirant à son tour de Virgile pour Andromaque, Chateaubriand plaçant Racine dans le panthéon des Classiques, enfin la critique contemporaine reconnaissant dans Chateaubriand le style de Bossuet et des Anciens.

L'enseignement des belles-lettres est celui de l'histoire d'une pensée et d'un humanisme.

Pendant la période du classicisme, le terme *belles-lettres* est utilisé pour des acceptions variables dans les querelles littéraires. À la fin de cette période, à la chute de l'Ancien Régime, elles apparaissent déconsidérées en tant que corpus ou comme courant esthétique, alors que la littérature (au sens moderne) s'est émancipée des Antiques, et que les sciences exactes sont autonomes.

En 1624 Guez de Balzac publie un recueil de *Lettres*, et le terme *belles-lettres* est alors utilisé pour stigmatiser le style esthétisant de l'auteur, cité pour cette raison, avec Vincent Voiture, dans un *Dictionnaire des Précieuses* du XVII^e siècle qui mentionnait également quelques hommes. Ces *Lettres*, destinées à de hauts personnages, étaient écrites en prose oratoire soignée, et leur style fut critiqué d'être trop beau. Dans ce sens péjoratif, le terme souligne alors un caractère trop apprêté, orné, une parole fleurie, d'un auteur plus préoccupé de plaire que d'instruire : une élégance excessive de forme dissimulant la minceur du fond.



Guez de Balzac, premier écrivain ainsi qualifié dans un sens péjoratif, revendique cet esthétisme, dans le contexte de la Querelle des Anciens et des Modernes :

« Je prends l'art des anciens comme ils l'eussent pris de moi si j'eusse été le premier au monde, mais je ne dépends pas seulement de leur esprit, ni ne suis pas né leur sujet pour ne suivre que leurs lois, et leur exemple. Au contraire, si je ne me trompe, j'invente beaucoup plus heureusement que je n'imité (...) *je cherche de même en l'éloquence des beautés qui n'ont été connues de personne* »

Depuis la Troisième République, la notion de belles-lettres s'estompe, et leur enseignement décline progressivement sous l'influence de plusieurs facteurs : émancipation du français et déclin correspondant des langues anciennes, déclin de la rhétorique, prédominance du style personnel plutôt qu'académique. Déjà, dans les années 1850, Sainte-Beuve regrettait ce déclin « aujourd'hui, comme en 1643, il n'est que trop vrai qu'on est censé trop souvent avoir

terminé ses classes sans avoir lu, véritablement lu, les principaux auteurs anciens, et sans avoir appris à les aimer, à les désirer connaître».

Sous le Premier et le Second Empire le français n'était enseigné qu'indirectement par l'étude du latin (« la meilleure façon d'apprendre le français, pour des écoliers, c'est de traduire du latin »), et de la rhétorique à partir des textes anciens : le couple latin-rhétorique devait conduire l'élève à s'exprimer « en perfection dans un style définitif ». Après la défaite de 1870, l'approche littéraire des textes s'impose devant la rhétorique et le français commence à s'affirmer (d'abord par opposition à l'allemand et à l'anglais), aux côtés des langues anciennes, et « le latin et le grec furent plus ou moins rendus responsables de nos défaites ». À partir de 1880, une épreuve de français remplace le discours latin au baccalauréat⁵².

Dans le même esprit que celui que revendiquait Guez de Balzac au XVII^e siècle, la reconnaissance d'un *français* littéraire est liée à une qualité dépassant la simple communication, et le style comme marque personnelle s'affirme à côté du style défini comme norme rédactionnelle : l'écriture n'est plus l'imitation des modèles anciens.

En 1950, les ouvrages d'enseignement de Lagarde et Michard marquent la fin de la rhétorique et de l'ornement stylistique, perçu comme des marques aristocratiques⁵⁴, et ce n'est qu'en 1960 qu'est créée l'agrégation de lettres modernes. La place des langues anciennes dans l'enseignement au lycée fait encore l'objet de nombreux débats, et en 2015, l'Académie des inscriptions et belles-lettres est consultée, dans le cadre de ses missions institutionnelles par le ministre de l'Éducation nationale, pour un avis sur la réforme de l'enseignement du latin et du grec.

Au XXI^e siècle, l'enseignement des *belles-lettres* donnerait une conscience de l'histoire de la pensée contrairement au *présentisme* des sciences exactes qui, elles, se situent dans une actualité intemporelle. Cette histoire de la pensée littéraire, c'est par exemple Charles Maurras estimant que la poésie d'André Chénier, imprégnée de la mythologie grecque et de la littérature antique, a marqué à son tour les plus grands (Victor Hugo, Arthur Rimbaud...) de son idée de la beauté grecque⁵⁵. Mais, inaptes à accompagner le mouvement utilitariste actuel du règne du management et du modèle de l'entreprise, elles sont parfois accusées de constituer le lieu de l'élitisme et de la discrimination sociale

Lettre d'amour de Victor Hugo à Juliette Drouet

Quand tu liras ce papier, mon ange, je ne serai pas auprès de toi, je ne serai pas là pour te dire : pense à moi ! Je veux que ce papier te le dise. Je voudrais que dans ces lettres tracées pour toi tu puisses trouver tout ce qu'il y a dans mes yeux, tout ce qu'il y a sur mes lèvres, tout ce qu'il y a dans mon coeur, tout ce qu'il y a dans ma présence quand je te dis : je t'aime ! - Je voudrais que cette lettre entrât dans ta pensée comme mon regard, comme mon souffle, comme le son de ma voix pour lui dire à cette charmante pensée que j'aime : n'oublie pas !

Tu es ma bien-aimée, ma Juliette, ma joie, mon amour, depuis trois ans bientôt !

Ecris-moi quand je ne suis pas là, parle-moi quand je suis là, aime-moi toujours !

(Il est deux heures du matin, j'ai interrompu mon travail pour t'écrire. Je vais le reprendre.)
C'est que j'avais besoin de te parler, de t'écrire, de m'adresser à toi, de baiser en idée tes beaux yeux endormis, de te faire ma prière ! C'est que j'avais besoin de reposer mon esprit sur ton image et mes yeux sur un papier que tu verras !

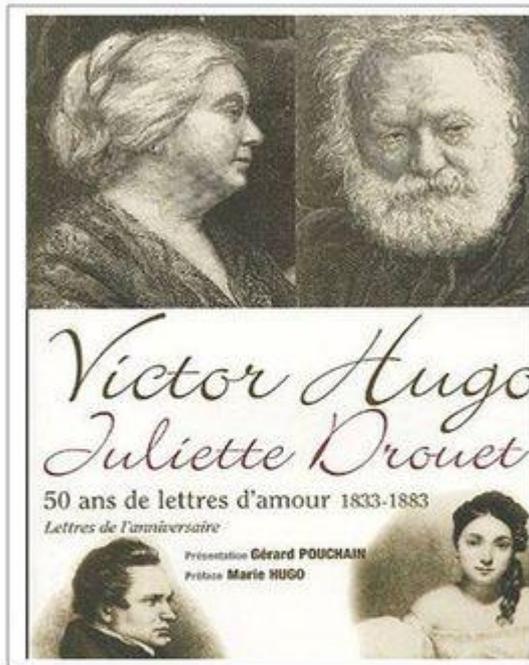
Dors bien. (J'espère t'aller voir dès que j'aurai fini dans quelques heures. Il me semble que c'est bien long. Quelques heures ! Ce sera bien court quand je serai près de toi.)

Vois-tu, ma Juju, ils ont encore été bien beaux ces jours d'automne mêlés de pluie et de vent dont nous allons sortir. Ne nous plaignons pas de cette année. Elle a été bonne, radieuse et douce. Je pense seulement avec tristesse que tu as eu tes pauvres pieds mouillés et froids.

Tu es une noble créature aimante dévouée et fidèle. Je t'aime plus que je ne puis le dire. Je voudrais baiser tes pieds. Je veux que tu penses à moi.

A bientôt. T'aimer, c'est vivre.

Victor Hugo



16 février 1860

La vie avance, l'amour persiste. Il y a un Éden derrière nous, et un paradis devant nous. Car pour ceux qui se sont aimés dans la vie et qui entrent dans la mort en s'aimant, la tombe est étoilée ; c'est la porte du ciel. Que Dieu me donne la vie avec toi et la mort avec toi, voilà ce que je lui demande dans ma prière de tous les soirs. L'amour vieilli est de l'amour religieux ; il y a de la prière dans son baiser.

Cher doux ange, vieillissons donc avec joie, car le grand rajeunissement est proche. Il s'appelle l'éternité. L'amour dans l'éternité, quelle aurore ! —

Aimons-nous et prions.

Victor Hugo

2- L'architecture :

L'architecture de la France regroupe un ensemble d'architectures d'origines française ou étrangère qui se sont développés au sein des territoires de la République française depuis l'époque romaine.

I – L'Antiquité

a - L'architecture classique (Ve et IVe siècles avant J.-C.) L'architecture classique trouve ses origines dans la civilisation grecque. Cette architecture exprime la vie de la cité, en particulier au travers de l'Acropole et du Parthénon.

Les Romains conquièrent au IIe siècle av. J.-C. l'Afrique du Nord, la Grèce et l'Espagne, et assimilent les traditions architecturales de ces régions, en particulier celles de la Grèce. Ils intègrent également le savoir-faire technique de leurs voisins immédiats en Italie centrale, les Étrusques. L'architecture romaine s'inspirera des mêmes principes que l'architecture grecque mais privilégiera les édifices utilitaires plutôt que religieux. L'apport des Romains est surtout de l'ordre de la technique constructive : utilisation de nouveaux matériaux (terre cuite, ciment, brique), perfectionnement de nouvelles structures (arc*, voûte*, dôme*) déjà expérimentées par les Étrusques. Le temple romain reprend le modèle grec, y ajoutant souvent une base élevée.



Les monuments civils romains sont d'une taille et d'une complexité sans précédent. Les Romains vont construire des aqueducs (le pont du Gard), des bains publics (thermes de Caracalla), des basiliques (tribunaux), des théâtres, des arcs de triomphe, des amphithéâtres (le Colisée), des arènes et des palais.

La maison d'un grand propriétaire romain. La demeure du grand propriétaire est luxueuse et confortable. Elle est construite en pierre de taille, avec des colonnades* et des portiques*. Elle possède de vastes salles à manger, des chambres pour l'été, d'autres pour l'hiver. La plupart des pièces sont dallées et lambrissées* de marbre. Les murs et sols sont parfois composés de fresques en mosaïque.

Les arènes de



Les Arènes de Nîmes



Arc de Triomphe d'Orange

La maison d'un grand propriétaire romain.

La demeure du grand propriétaire est luxueuse et confortable. Elle est construite en pierre de taille, avec des colonnades* et des portiques*. Elle possède de vastes salles à manger, des chambres pour l'été, d'autres pour l'hiver. La plupart des pièces sont dallées et lambrissées* de marbre. Les murs et sols sont parfois composés de fresques en mosaïque.

Mosaïques intérieures d'une demeure romaine



Des hameaux et des villages

Dans les villages, les paysans continuent de construire des maisons en bois et en argile. Les toits sont encore très souvent en chaume*. Les conditions de vie ne sont pas faciles.

II – Le Moyen Age

a)- Les églises et cathédrales

a - L'architecture romane (XIe et XIIe siècles)

Deux siècles plus tard, favorisée par les progrès de la démographie et du sentiment religieux, de nombreuses églises sont construites donnant ainsi naissance à une architecture baptisée " romane " (issue de Rome). L'art roman devient le premier grand style architectural de l'Occident chrétien.

Avant l'an 1000, la plupart des églises étaient construites en bois et beaucoup avaient été brûlées par les vikings. Les églises restantes deviennent trop petites (car la population augmente) ou sont en trop mauvais état. Les architectes des époques mérovingiennes, carolingienne vont être à l'origine de l'architecture romane. Les églises qu'ils vont construire sont imitées des anciennes basiliques romaines.



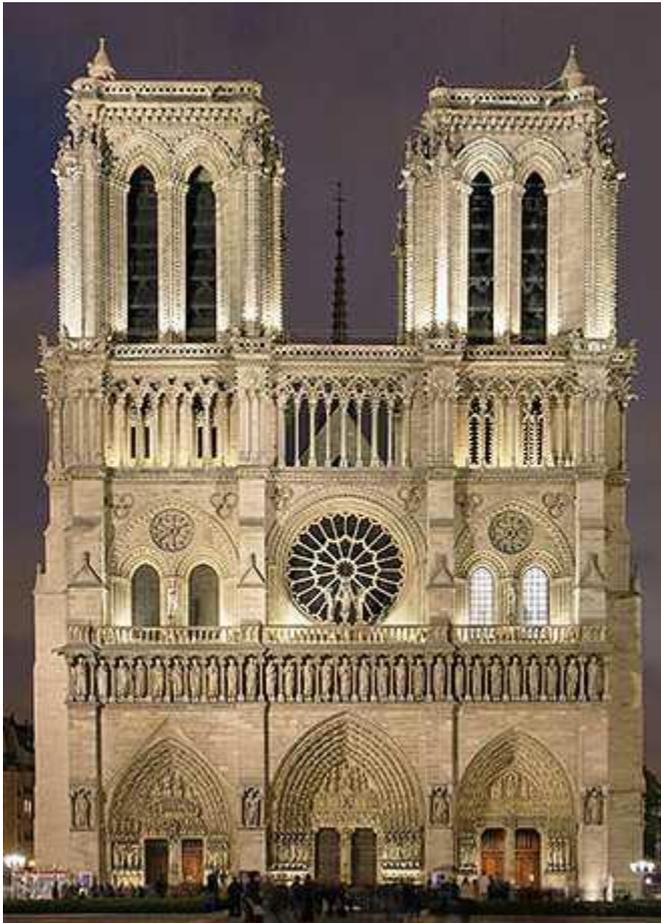
Cathédrale de Pise



Abbatiale de St Jouin de Marne

b - L'architecture gothique (XIIe et XVIe siècles)

Sans précédent dans le monde antique, le gothique est l'une des inventions les plus hardies du génie occidental.



Notre Dame de Paris



Cathédrale du Mans

C – Vivre en ville et à la campagne

Au début du 11^{ème} siècle, les villes sont très petites. On les appelle des **bourgs**. Elles sont construites autour du château fort ou de l'abbaye.



Ville de Montbrison

Au centre de la ville, les rues sont étroites, sombres et tortueuses. Les maisons construites en torchis, soutenues par de grosses poutres en bois (**le colombage**), sont serrées les unes contre les autres. Leurs étages avancent au-dessus de la rue pour gagner de la place. Au rez-de-chaussée travaillent artisans et commerçants. L'intérieur de la maison est exigü. La cuisine est souvent la pièce unique. La grande cheminée en est l'élément essentiel. Elle sert à cuire les aliments et à se chauffer. Quand elle existe, la chambre est le plus souvent sans cheminée. Le lit est immense, on y dort à quatre parfois plus. Très souvent également les appartements sont des pièces uniques, dans lesquelles se trouvent la cuisine, la salle à manger et la chambre.

A la campagne, l'architecture des maisons n'évolue que très lentement. Pendant une grande partie du Moyen Age les habitations des paysans ressemblent à de simples cabanes faites en bois et en torchis. Elles sont couvertes de chaume et parfois même de pierres. Il y fait très sombres car les ouvertures sont très petites et ne sont protégées de la lumière et du froid que par des volets en bois. La maison est le plus souvent faite d'une seule pièce, son sol est généralement composé de terre battue et de paille.



III – Les temps modernes

a - L'architecture de la Renaissance (XVe et XVIe siècles)

A la fin du Moyen Age eut lieu une série de changements politiques, économiques, sociaux et intellectuels : **La Renaissance**. Sur le plan politique, le féodalisme perd de l'importance : les villes sont fortes et les rois sont puissants. Le pouvoir papal (du pape) s'en voit affecté et souffre bientôt d'un autre mal : la Réforme protestante.

Sur le plan économique, l'agilité du commerce international, grâce à la monnaie et les découvertes géographiques, créent richesse et rivalités.

En France, Les rois veulent conquérir l'Italie. François 1er (le plus célèbre de cette période) conduit des expéditions tantôt victorieuses (Marignan 1515) tantôt vaincus (Pavie 1525).

Finalement la seule chose qu'il ramènera d'Italie, sera l'émerveillement devant la Renaissance italienne : il voudra aussitôt l'imiter.

Roi et grands seigneurs font bâtir des châteaux non plus défensifs comme au Moyen Age mais qui vont servir à montre leur puissance par leurs splendeurs. Ces châteaux essentiellement bâtis dans la région de la Loire et autour de Paris ont de larges ouvertures laissant entre la lumière : des jardins remplacent les fossés ; des statues imitées de celles de Grèce, des colonnes ornent les façades.

IV – L'époque contemporaine

a – Le néoclassicisme et l'éclectisme (XVIIIe et XIXe siècle)

1- L'architecture des églises

À la fin du XVIIIe siècle, les admirateurs de l'Antiquité exigent pour l'architecture religieuse l'imitation de l'antique : c'est le néo-classicisme*. En France, Germain Soufflot, avec le Panthéon essaie d'associer un temple antique à une coupole Renaissance, Pierre Alexandre Vignon, à la Madeleine, s'inspire du Parthénon athénien et Paul Abadie, Sacré Cœur, imite une basilique romaine tout en inspirant du style oriental de Byzance.

2) L'architecture des monuments publics

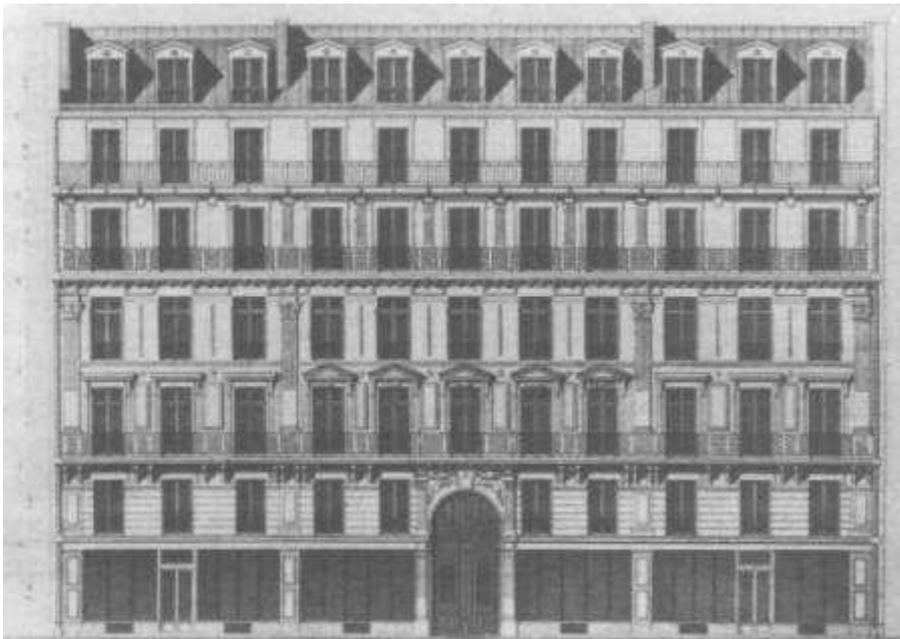
Ainsi avec la révolution industrielle, le XIXe siècle est celui du fer, et l'architecture métallique s'impose rapidement même si elle suscite de vives polémiques. Dès 1854, les halles (immense marché au centre de Paris) de Victor Baltard, sont construites autour d'une structure en fer et en fonte. C'est l'exposition universelle de Paris en 1889 qui consacrera l'usage du fer. Construite en seulement deux ans, la tour Eiffel étonnera le monde entier.



La tour Eiffel, construite par Gustave Eiffel pour l'Exposition Universelle (320 mètres de hauteur et 7 341 tonnes de métal !)

La bourgeoisie

Au début du 19^{ème} siècle, la politique de Napoléon III était de mélanger les différentes classes sociales dans les immeubles construits sous la direction du préfet Haussmann.



b – Aujourd'hui

Au début du XX^e un art dit « art **nouveau** » fait son apparition avec en France Hector Guimard comme architecte. On lui doit notamment la construction de nombreuses bouches de métro et quelques bâtiments.

De nos jours, l'utilisation du béton armé permet toutes les formes d'architecture. Ce matériau favorise l'esthétique **fonctionnaliste**, dominée par les lignes droites et les surfaces planes, et refusant l'ornementation.





Cité des 4000 à La Courneuve

3)- Le tourisme en France :

Le tourisme est le fait de voyager hors de chez soi pour son plaisir. Cela comprend les activités liées à l'hébergement (hôtels, restaurants) et aux vacances (stations de ski, station balnéaire).

La France est la première destination touristique mondiale, avec 83 millions de touristes par an (plus que d'habitants). Le site le plus visité est la tour Eiffel, juste devant le parc Disneyland.

S'il est un chiffre que le ministère français de l'Économie se garde bien de citer, c'est celui des recettes générées par l'afflux de touristes étrangers. Avec 20 % de visiteurs en plus, le tourisme français génère trois fois moins d'argent que le tourisme américain. [...]. Les très bons chiffres des entrées de touristes sur le territoire français masquent une réalité plus complexe : beaucoup d'entre eux ne font que passer dans le carrefour géographique qu'est la France, sans forcément y rester et y consommer. Ainsi, en 2007, près d'un touriste sur cinq ne faisait en réalité que traverser le pays, en route vers une autre destination.

Le tourisme est donc un secteur très important en France.

b. Explications

La variété des paysages qu'on trouve en France et la richesse historique et culturelle du pays expliquent en grande partie l'importance du tourisme dans ce pays.

Ce tourisme prend des formes très variées :

- Le tourisme balnéaire en été (sur la Méditerranée, dans le sud-ouest atlantique, en Bretagne et Normandie),
- Le tourisme de montagne, surtout en hiver (la France est la 2^e destination mondiale pour le ski),
- Le tourisme culturel (Paris, Versailles, les châteaux de la Loire, le Mont Saint-Michel, Lourdes, attirent des touristes du monde entier),
- Le tourisme « vert », qui vise notamment à privilégier un tourisme respectueux de la nature qui se développe surtout depuis le début des années 2000 (dans le sud-ouest, notamment).

Le secteur du tourisme joue un rôle important dans le développement économique car les touristes dépensent et font gagner de l'argent à l'État. De plus, cela permet de créer beaucoup d'emplois (plus d'1,3 million de personnes en France travaillent dans le tourisme) grâce aux nombreuses activités (restaurants, hôtels, musées, théâtre, etc.).

L'État, les régions, les départements et/ou les communes essaient d'attirer de touristes (= attractivité) en améliorant les réseaux de transports (TGV Lyon-Turin, Eurostar, Thalys, par exemple), en protégeant les espaces naturels (parcs naturels, hébergements « verts » type gîtes ruraux) et en créant des équipements de loisir (parcs d'attraction, musées, etc).

Les aménagements liés au tourisme posent aussi des problèmes liés au développement durable et à l'environnement : constructions intensives, préservation des ressources naturelles (eau, végétation...), gestion des déchets... Cela peut même créer des tensions voire des conflits entre les personnes qui veulent développer ces sites touristiques (par exemple, les entreprises de loisirs qui veulent construire des hôtels ou des parcs d'attraction) et celles qui combattent pour préserver l'environnement. Parfois même, les habitants des villes ou des villages protestent contre ces aménagements.

A retenir :

Attractivité : Capacité d'un lieu à attirer les touristes grâce à son intérêt géographique, culturel, etc.

Tourisme balnéaire : tourisme dans les zones destinées aux bains de mer (villes de bord de mer ou de lac, plages, etc.)

Tourisme culturel : tourisme vers des lieux ou régions présentant des intérêts historiques ou artistiques.

Tourisme vert : tourisme qui privilégie les activités centrées sur la découverte de la nature et qui se veut respectueux de l'environnement.

Chapitre 6 : La mode

❖ La haute couture

La haute couture est une appellation juridiquement protégée depuis un décret datant de 1945 et modifié en 2001. Les pièces de **haute couture** sont faites sur mesure et à la main. Elles sont présentées à Paris lors de défilés deux fois par an, en janvier et en juin/juillet.

La **haute couture** est le secteur professionnel dans lequel exercent les créateurs de vêtements de luxe. Aujourd'hui, elle s'organise autour de « maisons de haute couture », des enseignes pour certaines assez anciennes, auxquelles de nombreux grands couturiers ont collaboré au fil des années. Elle joue un rôle d'avant-garde et ses œuvres préfigurent la mode.

En France, d'où elle est originaire, la « haute couture » est une appellation juridiquement protégée émanant d'un décret de 1945^{n 2}. Les maisons de haute couture doivent répondre à un certain nombre de critères : travail réalisé à la main dans les ateliers de la maison, deux ateliers, nombre d'employés, l'unicité de pièces sur-mesure, deux défilés dans le calendrier de la haute couture chaque année¹, nombre de passages par défilé (au moins vingt-cinq), utilisation d'une certaine surface de tissu. De plus, Didier Grumbach précise que « chaque couturier postulant pour devenir membre doit être parrainé ».

Le statut « haute couture » n'existe qu'à Paris : « La mode est pour la France ce que les mines d'or du Pérou sont pour l'Espagne. » **CNRS. Paris et la mode : une histoire ancienne.**

La prééminence française dans la mode date sans doute du XVII^e siècle, époque à laquelle les arts, l'architecture, la musique et la mode de la Cour de Louis XIV à Versailles sont admirés et imités par l'Europe entière. Lorsque le chemin de fer et les bateaux à vapeur le permettent, il devient courant pour les dames de la haute société européenne de faire le voyage à Paris pour y acheter vêtements et accessoires. Les tailleurs et les modistes français ont alors la réputation d'être les plus talentueux, et leurs créations sont les plus recherchées.

Invention de la haute couture

Sous Napoléon III, Paris se transforme en « la ville lumière », et son prestige attire les talents de l'Europe entière. Un jeune couturier d'origine anglaise, Charles Frederick Worth (1826–1895), s'installe dans la capitale française. Après un premier apprentissage auprès de la maison Gagelin, il ouvre sa propre maison de couture rue de la Paix, à proximité de la

renommée place Vendôme. Innovant et original, il introduit de nouvelles pratiques commerciales : c'est la naissance du défilé de mode sur mannequin vivant (alors appelé sosie) et du concept de « collection », également mis en œuvre dans les grands magasins naissant comme Au Bon Marché d'Aristide Boucicaut (surnommé « Au Bonheur des Dames »). La légende, ses nombreuses inventions, et l'autopromotion agressive de Charles Frederick Worth lui fait par la suite s'octroyer le titre de « père de la haute couture », bien qu'il ne fût ni le premier, ni le seul, à œuvrer dans l'univers de la haute couture parisienne. **Regina Lee Blaszczyk, Producing fashion : Commerce, Culture and Consumers, (2011)**

Worth crée en 1868 une *Chambre syndicale de la confection et de la couture pour dames et fillettes*, destinée à protéger ses membres contre les copies, où la distinction entre couture et confection n'est pas clairement établie. En 1911, l'organisation prend le nom de Chambre syndicale de la couture parisienne. Mais dès les années 1880, le terme de « haute couture » est établi.

Au milieu des années 1960, un groupe de jeunes stylistes apparus dans le sillage de Christian Dior créèrent leurs propres maisons parisiennes. Les plus célèbres sont Yves Saint Laurent, Pierre Cardin, André Courrèges et Emanuel Ungaro. Plus tard au XX^e siècle apparaissent notamment Christian Lacroix, Jean-Paul Gaultier ou Thierry Mugler : dans les années 1980, après une longue période de déclin, la haute couture retrouve son dynamisme.

Aujourd'hui, la haute couture n'est plus l'activité essentielle, en termes économiques, pour la dizaine de grandes maisons parisiennes qui la pratiquent encore. D'abord parce qu'elle n'est pas rentable : les exigences de ce métier (travail long, réalisé à la main dans des ateliers français, etc.) ont pour conséquence des prix inabordables au commun des mortels. Certaines robes se négocient plus de 100 000 euros.

Collections

Chaque année, deux collections haute couture sont présentées au travers des défilés de mode inscrits dans le calendrier officiel de la Fédération française de la couture du prêt-à-porter des couturiers et des créateurs de mode. La présentation des collections printemps/été se déroule durant le mois de janvier de l'année correspondante, et celle des collections automne/hiver au début du mois de juillet pour la saison de l'année suivante. La France est historiquement la première à avoir organisé ces défilés, suivie de l'Italie.

Chapitre 7 : La gastronomie

Introduction

La France est mondialement reconnue pour sa gastronomie et son art de vivre. Depuis 2010, le repas gastronomique à la française et ses rituels sont inscrits sur représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le repas gastronomique des Français est une pratique sociale coutumière destinée à célébrer les moments les plus importants de la vie des individus et des groupes, tels que naissances, mariages, anniversaires, succès et retrouvailles. Il s'agit d'un repas festif dont les convives pratiquent, pour cette occasion, l'art du « bien manger » et du « bien boire ». Le repas gastronomique met l'accent sur le fait d'être bien ensemble, le plaisir du goût, l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature. Parmi ses composantes importantes figurent : le choix attentif des mets parmi un corpus de recettes qui ne cesse de s'enrichir ; l'achat de bons produits, de préférence locaux, dont les saveurs s'accordent bien ensemble ; le mariage entre mets et vins ; la décoration de la table ; et une gestuelle spécifique pendant la dégustation (humer et goûter ce qui est servi à table). Le repas gastronomique doit respecter un schéma bien arrêté : il commence par un apéritif et se termine par un digestif, avec entre les deux au moins quatre plats, à savoir une entrée, du poisson et/ou de la viande avec des légumes, du fromage et un dessert. Des personnes reconnues comme étant des gastronomes, qui possèdent une connaissance approfondie de la tradition et en préservent la mémoire, veillent à la pratique vivante des rites et contribuent ainsi à leur transmission orale et/ou écrite, aux jeunes générations en particulier. Le repas gastronomique resserre le cercle familial et amical et, plus généralement, renforce les liens sociaux.

Avec l'avènement de la bourgeoisie, au fait de pouvoir manger en quantité s'ajoute le fait de savoir manger avec qualité. Manger devient un art. Un prestige encore plus grand apparaît pour les mangeurs vraiment soucieux de la bonne chair, du bon repas. Ceux-ci sont ̢ la fois savants de la table, critiques des délices et même mécènes des cuisiniers. Entre les gourmets les plus riches de la capitale commence alors au début du XIXe siècle une forte compétition autour des grands maîtres de cuisine. Comment le nouvel art culinaire est-il devenu à la mode C'est le mérite des restaurants, dont les premiers se trouvent à Paris vers les années 1770. Avant cette date, on ne connaissait que les cuisines des auberges peu ragoutantes. Les bons repas se généralisent dans la vie quotidienne. La cuisine française, réputée pour être l'une des meilleures au monde, (pour les Français c'est, bien entendu, la meilleure au monde juste avant

la cuisine chinoise) est le produit de la rencontre de plusieurs influences et de cultures. Elle est, bien sûr, d'abord l'héritière de la cuisine romaine, dès l'Antiquité, mais elle s'est transformée grâce à l'apport des épices venues d'orient au moyen âge. Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, elle s'est enrichie de produits venus d'Italie comme les asperges, les artichauts, l'oseille, les Betteraves et les petits pois, ainsi que de produits venus d'Amérique comme les tomates, et les haricots. L'art du sucre et la confiserie viennent aussi d'Italie. C'est aussi de ce pays que viennent les sorbets glacés, les saucissons et les pâtes. Le goût de la viande vient d'Angleterre et de Hollande. C'est de là que viennent, en effet le bifteck, et le rumsteck, dont la consommation va se généraliser et se populariser au XX^{ème} siècle. La pomme de terre vient d'Amérique du nord, dont la consommation s'est répandue au XIX^{ème} siècle. On voit donc que la cuisine française s'est nourrie, pour ainsi dire, de plusieurs apports étrangers. Le rythme des repas a, quant à lui, profondément changé au moment de la révolution française, même si, a priori, il n'y a pas de lien direct entre les deux événements, pour devenir le rythme que nous connaissons aujourd'hui.

1- L'art de bien manger

Le dressage de la table :

Le repas mijote sur le feu, les grands crus ont été mis à décanter dans la carafe, les invités sont attendus d'une minute à l'autre... Tous les éléments sont réunis pour réaliser un dîner plus que parfait. Seulement, il existe des règles très précises à suivre en termes de dressage de table, de placement des invités et de comportements à adopter au cours du repas. En cinq épisodes, nous allons donc explorer l'art de recevoir à la française, sous toutes ses coutures. Leçon numéro 1, le dressage d'une belle table ... La petite Histoire « Dresser la table » est une expression qui vient du Moyen-âge. A l'époque, les salles à manger n'existaient pas et l'on déjeunait ou l'on dînait sur des planches posées sur des tréteaux. C'est seulement à la fin du XVIII^{ème} siècle que sont apparues les premières salles à manger dans les demeures nobles ou riches bourgeoises. Dans les années 1950, la salle à manger disparaît petit à petit et laisse la place à des « coins repas », plus ou moins spacieux. Dans nos espaces contemporains, la salle à manger se décline de diverses manières : coin salle à manger, table relevable, cuisine équipée ou pièce à part à fonction unique. La table Il faut s'occuper en premier lieu du cœur la réception : la table. Elle donne le ton de la soirée, est décorée à l'image des hôtes et doit impérativement être installée avant l'arrivée des invités. Le choix du linge, de la vaisselle, des couverts, des verres et de la décoration dépend non seulement de l'état de fortune mais aussi des connaissances de l'organisateur en matière d'argenterie, de style, de textile, de classes

sociales ou d'us et coutumes. Le manque de connaissance ou d'argent peut être compensé, lors des repas familiaux ou d'amis, par l'expression de la personnalité dans la créativité de la décoration.

Le linge de table : Premier élément de la table : la nappe. Blanche, noire ou colorée, elle donne le ton et l'ambiance de la soirée. Le tombant de la nappe doit être égal de chaque côté de la table et la nappe posée sans plis. Le cas échéant, les plis sont repassés à même la table afin d'obtenir une surface totalement plate. En ce qui concerne les serviettes, elles doivent être en tissu, généralement assorties à la nappe et posées à la gauche de l'assiette, pour un dîner, et sur l'assiette pour un déjeuner. Les couleurs peuvent varier mais elles doivent rester de bon goût (couleurs complémentaires ou dans la même gamme que la nappe). Depuis le XVIII^e siècle, les serviettes se posent sur les genoux. Avant cette période, elles se nouaient autour du cou, ce qui paraîtrait plus que surprenant aujourd'hui ! A la fin du dîner, l'invité pose sa serviette sur la table et ne la plie pas; cela donnerait l'impression qu'il compte rester au repas suivant. Le rond de serviette, d'usage plutôt familial, peut être utilisé pour l'accueil d'amis et servir à la décoration.

La vaisselle : En Occident, on réserve à chaque convive un espace de 60 cm sur lequel on dispose assiettes, couverts et verres. Cet espace, souvent mesuré, permet à chacun de se sentir à l'aise. Pour une table ronde, l'espace est de 30 cm minimum entre chaque assiette. Celles-ci sont placées à 2 cm du bord de la table, éventuellement sur une sous-assiette – qui ne sera retirée que pour le dessert. Il est important de veiller à ce que les assiettes ne soient pas en face d'un pied de la table. Un service classique comprend généralement trois types d'assiettes : des creuses pour les potages, des plates pour les entrées et les plats de résistance, et des plates plus petites pour le fromage et les desserts. On peut également disposer sous les assiettes des assiettes de présentation, très larges, qui décorent joliment la table mais ont l'inconvénient de prendre beaucoup de place. Seules les assiettes creuses peuvent être placées à l'avance sur les assiettes plates. Au cours d'un dîner très élégant, on change d'assiettes pour chaque plat. Dans l'usage courant, on change pour le fromage et/ou le dessert, et éventuellement après l'entrée. Tout est une question de discernement. Si l'on sert un plat qui risque d'altérer le goût du suivant, on change nécessairement les assiettes. Les couverts La fourchette et la cuillère étaient collectives jusqu'à ce que Louis XIV vulgarise leur usage individuel à la Cour. A partir de là, les couverts n'ont cessé d'évoluer et de se diversifier jusqu'à prendre les formes variées qu'on leur connaît aujourd'hui. Les couverts basiques comprennent couteaux et fourchettes de table, et cuillers à soupe ; couteaux à fromage,

fourchettes à desserts, cuillers à entremets et à moka. Tous ces couverts ont leurs équivalents en couverts de service. Il existe une multitude de couverts aux usages très précis, qu'il est très rare de nos jours d'avoir au complet : fourchettes à poisson, à huîtres, à melon, à escargots, à gâteaux, à homard, couteaux à poisson, tartineurs, pincés à sucre... Les couverts peuvent être en acier inoxydable, en métal argenté, en argent massif ou, plus rare et plus raffiné, en vermeil (argent recouvert d'or). Quels que soient leurs matériaux, les couverts doivent être essuyés avant d'être disposés sur la table afin de leur rendre toute leur brillance et d'effacer toutes éventuelles traces de doigts. Les couverts sont placés de part et d'autres de l'assiette dans l'ordre où ils doivent être utilisés, de l'extérieur vers l'assiette. Il ne doit pas y avoir plus de trois sortes de couverts en même temps sur la table ; il est de toute façon assez rare d'en utiliser davantage, sauf dans les dîners très protocolaires. Plus concrètement, la fourchette se place à gauche de l'assiette, pointes vers la table, le couteau à droite de l'assiette, tranchant vers l'assiette, la cuiller à potage à droite du couteau, creux vers la table. Pour les couteaux à fromage et les fourchettes à dessert, ils sont posés sur les assiettes au moment où ils sont utilisés. Les couverts de service sont placés devant la maîtresse de maison, ou mieux à proximité sur une desserte. Fait intéressant, les porte-couteaux ne sont admis qu'aux dîners intimes car ils impliquent que la maîtresse de maison n'a pas l'intention de changer les couverts entre chaque plat.

Les verres : A l'instar du linge de table et des couverts, la verrerie apporte une élégance supplémentaire à la table. En effet, le verre permet de sublimer la robe d'un vin et d'en saisir toutes les subtilités. Il doit donc être transparent et sans salissures. Deux verres obligatoires sont placés devant les assiettes, quelle que soit la nature du dîner: un verre à eau et un verre à vin. Pour un dîner plus mondain, jusqu'à quatre verres sont placés sur la table, par ordre décroissant de taille de gauche à droite : la flûte à champagne, légèrement décalée vers le centre de la table, le verre à eau, le verre à vin rouge (ou à bourgogne) puis le verre à vin blanc (ou à bordeaux).

Les accessoires : Pour que le couvert soit complet, il faut prévoir un certain nombre d'objets indispensables au bon déroulement du dîner: les carafes à eau en nombre suffisant pour que les hommes puissent se servir et servir leurs voisins, les bouteilles ou carafes à vin posées devant le maître de maison afin qu'il puisse aisément faire le service, les salières et poivrières ainsi que corbeilles à pain, rince-doigts et porte-menu, débarrassés avant le dessert. A noter qu'une table un peu mondaine ne doit pas avoir de dessous de plats, réservés à la table familiale, car ils impliquent l'intention de se resservir de la nappe.

La décoration :Le dernier élément pour une table plus que parfaite est la décoration, véritable touche finale qui traduit la personnalité de la maîtresse de maison. Chaque détail compte et ajoute à l'ambiance du dîner. Aucune règle n'existe en cette matière si ce n'est le bon goût et l'imagination de chacun.

Des bougies allumées sur la table donnent une grâce spéciale à la table et créent une atmosphère feutrée et tamisée. Les bougies (bougeoirs, chandeliers, photophores) devront être en harmonie avec la nappe ou le décor intérieur. Les fleurs peuvent également décorer la table. Placées au centre de la table, elles peuvent évoquer une saison et ajouter une touche de naturel à l'ensemble. Attention cependant à veiller à ce que le parfum des fleurs choisies ne soit pas incommodant et que les fleurs ne soient pas allergisantes, que les couleurs créent une unité avec le service et la nappe et que le bouquet n'empêche pas les invités de se voir. La table est maintenant impeccablement dressée, prête à recevoir les invités. Il reste cependant un point crucial pour passer une agréable soirée : le plan de table. Rendezvous la semaine prochaine pour tout savoir sur le placement idéal des convives...

Il est important de bien manger, et donc d'en faire un rituel agréable. Le repas typique français est assez codifié : on commence par une entrée, puis un plat principal contenant généralement de la viande ou du poisson, accompagné de légumes. Par la suite, on amène le plateau de fromages qu'on mange avec du pain.

En novembre 2010 que l'Unesco a inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité le repas gastronomique des Français. Ce rituel, profondément ancré dans l'identité française, tous milieux confondus, qui fait des façons de manger et de boire, bien plus qu'un moyen de se sustenter et de se maintenir en bonne santé, une source de plaisir, une invitation au partage, un enrichissement moral et spirituel, en un mot une culture. Cet élément majeur et joyeux de l'art de vivre des Français plonge ses racines dans la nuit des temps, mais n'est en rien un rituel figé. Comme tout patrimoine véritable, il est vivant et n'a cessé d'évoluer dans ses expressions.

Auprès de tous les auteurs grecs et latins, les Gaulois ont la réputation de bien se tenir à table, de raffoler des banquets largement arrosés de cervoise et, pour les plus riches d'entre eux, de vin importé de tout le Bassin méditerranéen puis, à partir de la conquête.

Les repas

Le premier repas de la journée Le petit déjeuner s'est d'abord pratiqué à Paris et dans les grandes villes avant d'être adopté à la campagne. Mais sa composition a complètement changé. Au départ il se composait de potager, charcuterie et fromage. Ensuite, sous l'influence du mode de vie bourgeois, il est devenu à peu près ce que nous connaissons aujourd'hui : un café au lait avec des tartines beurrées.

Le deuxième et troisième repas De la journée s'appelaient le dîner. Il était pris le matin, mais à partir du XVIIe siècle, il est pris vers deux heures ou trois heures de l'après-midi. A partir du XVIIIe siècle, le mot dîner désigne le repas du soir, à la place du souper. Celui-ci est plutôt réservé au repas de fin de soirée que l'on prend après le spectacle. Entre le repas du matin et le repas du soir apparaît alors tardivement le repas de la mi-journée, que nous appelons le déjeuner, qui était composé de charcuterie, et de viande froide suivi de fromage et de dessert : un gâteau ou un fruit.

Des trois repas, c'est donc celui du soir qui est entouré du plus grand soin et c'est véritablement de lui que vont naître tout l'art et le raffinement de la gastronomie française. Peu à peu cet art devient représentatif d'un certain mode de vie et même, d'une certaine façon, il représente un aspect important de la civilisation française. Au XIX^{ème} siècle, la cuisine française devient une référence en Europe et ses chefs, comme Grimod de la Reynière et Brillat-Savarin publient des ouvrages de gastronomie qui sont lus et appréciés partout en Europe. Aujourd'hui le guide de gastronomie, qui établit chaque année un classement des meilleurs restaurants, reste le Gault et Millaut des deux célèbres critiques Henri Gault et Christian Millaut. Ceux-ci ont lancé un appel, en 1973, aux chefs pour une nouvelle cuisine française, allégée, authentique et ouverte aux cuisines du monde.

Les dix commandements de la cuisine française

- ❖ Tu ne cuiras pas trop ∞ Tu utiliseras des produits frais et de qualité
- ❖ Tu allègeras ta carte ∞ Tu ne seras pas systématiquement moderniste
- ❖ Tu rechercheras cependant ce que t'apportent les nouvelles techniques
- ❖ Tu éviteras marinades, faisandages, fermentations, etc.

- ❖ Tu élimineras sauces brunes et blanches
- ❖ Tu n'ignoreras pas la diététique ∞ Tu seras inventif

Quelques plats de la gastronomie française

- 1- **Crêpe** : Les crêpes sont la spécialité bretonne par excellence. Accompagnées d'un bon bol de cidre, elles se consomment salées (crêpe de sarrasin) ou sucrées au moment du dessert. La crêpe est un symbole de la cuisine française plébiscité par les touristes étrangers.
- 2- **Steak tartare** : Le steak tartare est une des spécialités françaises très prisée par les amateurs de viande. Il faut dire que ce plat offre deux énormes avantages. D'une part, c'est délicieux. D'autre part, ce plat est facile à cuisiner : tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un steak haché frais de bonne qualité (demandez-en un à votre boucher), de câpres, d'un œuf cru et de condiments. Le cru s'est parfaitement intégré dans la cuisine française, même s'il ne séduit pas tout le monde. Aujourd'hui, le steak tartare peut se décliner de milles façons pour devenir un must de la gastronomie française
- 3- **Cassoulet** : Bien que cette spécialité française soit originaire du Languedoc, on associe bien volontiers ce plat de cuisine traditionnelle française à la ville de Toulouse. Le cassoulet est un plat délicieux, mais calorique – il est notamment composé de haricots blancs, de confit de canard et de saucisse. C'est le plat idéal à manger en hiver.
- 4- **Huîtres** : Principalement cultivées dans le bassin de Marennes-Oléron, les huîtres sont l'un des mets les plus consommés lors des fêtes de fin d'année. Que serait la gastronomie française sans nos célèbres fruits de mer ?
- 5- **Gratin dauphinois** : Pour préparer cette spécialité du Dauphiné, vous n'aurez besoin que de pomme de terre, de la crème fraîche et éventuellement un peu de ciboulette fraîche. Ce plat s'intègre parfaitement dans la cuisine traditionnelle française et peut se manger en tant que plat principal ou en accompagnement.
- 6- **Pot au feu** : Pour réaliser ce plat, vous avez juste besoin de légumes et d'un peu de viande. Mettez tous ces ingrédients dans une grande casserole, remplissez-la d'eau et cuisinez le tout à petit feu. Bon appétit à tous les amateurs de cuisine traditionnelle française.

7- Coq au Vin : Le coq au vin est un plat traditionnel de la cuisine française. Pour préparer ce plat, vous avez besoin d'un coq découpé en morceaux cuisiné dans du bon vin (généralement rouge, mais le riesling peut également faire l'affaire) et accompagné d'oignons, de carottes, d'un bouquet garni et de champignons. Bon appétit.

La pâtisserie française est connue à travers le monde entier. C'est l'un des joyaux de notre gastronomie. Esthétique et raffinée, elle termine les repas sur une note sucrée, mais ses desserts n'ont pas été élaborés du jour au lendemain. Il a fallu des siècles de recettes de plus en plus perfectionnées, quelques heureux accidents culinaires et beaucoup de passion pour créer la pâtisserie française que nous dégustons aujourd'hui. Curieusement le premier gâteau n'a pas vu le jour en France mais en Grèce il y a plus de 7 000 ans

. C'était un gâteau nommé « obélias » qui signifie « offrande », et qui servait, comme son nom l'indique, aux offrandes des dieux grecs. Une recette simple, à base de farine et de miel, qui ressemblait à une simple galette. Ce n'est qu'en 1270, que Régnaut-Barbon invente les oublies (des pâtisseries roulées en forme de cornet.) que l'on considère comme le premier véritable gâteau, et c'est à partir de là que l'histoire de la pâtisserie a vraiment commencé.

Petit tour d'horizon des classiques de pâtisserie française :

La crème brûlée 1691 : première recette écrite par le cuisinier royal de Philippe d'Orléans, François Massialot. La crème Brûlée est un dessert très simple si vous regardez les ingrédients - crème à la vanille et garnitures de sucre mais, quand vous prenez une bouchée d'une Crème Brûlée, la simplicité n'est pas le premier mot qui vient à l'esprit. Le sucre caramélisé sur le dessus rend ce dessert de crème pâtissière croustillant.

Le mille-Feuilles 1651: Le Mille-Feuilles a été créé par François Pierre de La Varenne. Ce gâteau est également connu sous le nom de Napoléon. Il est composé de trois couches de pâte feuilletée fourrées de crème pâtissière, garnies d'amandes et d'un délicieux glaçage. La crème fouettée est parfois utilisée dans la mille-feuilles ainsi que d'autres ingrédients non traditionnels tels que le fromage ou les baies fraîches.

La pâte à choux 1540 :

La création de la pâte à choux qui est utilisée dans de nombreux desserts français. Elle est faite avec des ingrédients de base. De la farine, de l'eau, des œufs et, bien sûr, du beurre. Ce n'est pas la pâte feuilletée typique française. En effet cette pâtisserie est plus gonflée que feuilletée et elle est utilisée pour les desserts à la crème comme les choux à la crème, les éclairs et les profiterolles. Elle est souvent utilisée pour les pièces montées.

L'opéra 1955 : Créé par le pâtissier Cyriaque Gavillon, qui travaille à la tête de la maison Dalloyau, L'opéra est constitué d'une succession de biscuits Joconde imbibés d'un sirop au café, de ganache, de crème au beurre café et recouvert par un glaçage au chocolat La tarte tatin 1925: Inventée par les sœurs Tatin , mais c'est le critique culinaire Curnonsky qui a lancé la mode de ce dessert à Paris en faisant croire que la tarte a été créée par hasard. Traditionnellement, l'étonnante Tarte Tatin est faite avec des pommes caramélisées, cepend **La madeleine 1755:** La madeleine (de Commercy) porterait le prénom d'une jeune cuisinière de Commercy, Madeleine Paulmier. Servante, elle aurait fabriqué ces gâteaux pour le duc viager Stanislas Leszczyński. La madeleine est un petit gâteau au beurre en forme de coquille, doux à l'intérieur et croustillant à l'extérieur. Elle est parfaite en accompagnement du thé ou du café.

La mousse au chocolat 1755: La mousse au chocolat a été décrite par Menon La texture aérée et moelleuse de la mousse est le résultat du mélange des blancs d'œufs, du sucre et des jaunes d'œufs. ant, vous pouvez aussi faire cette tarte avec des poires.

Il n'y a pas d'autre secret, même si vous pensez peut-être qu'il est très difficile d'obtenir la texture parfaite. La pâtisserie de nos jours Pour finir, au XXème siècle, la maîtrise des techniques liées au froid marque une nouvelle évolution pour la pâtisserie, et permet des possibilités en matière de décoration. Aujourd'hui, les recettes évoluent peu, en revanche les techniques ne cessent de changer. alliant parfaitement le visuel et le respect des valeurs authentiques. Ce qui permet de donner libre cours à son imagination, et de modeler les gâteaux en fonction des événements. La pièce montée par exemple pour un mariage ou les baptêmes, les gâteaux d'anniversaire avec différents thèmes, personnage de bandes dessinées pour les plus petits, métiers, sport ou passion pour les plus grands. C'est aussi l'occasion de faire passer un message. Une pâtisserie en forme de cœur est un cadeau original et à partager à deux pour la Saint-Valentin.

Le Fromage, une question de gout Le général De Gaulle disait : « Comment voulez-vous gouverner un pays qui a plus de 400 fromages ? ».

La France est le pays du fromage par excellence. Si au début, le fromage est un met réservé aux montagnards et aux classes populaires, aujourd'hui il a définitivement acquis ses lettres de noblesse et s'invite sur les plus grandes tables du monde entier. Le fromage est le premier aliment façonné par la main de l'homme. Et pourtant sa découverte a été totalement fortuite. Selon la légende, nos ancêtres transportaient le lait dans des outres fabriquées avec des estomacs de mammifères. En contact avec la présure (une enzyme naturellement présente dans les panses des ruminants), le lait aurait produit du caillé et du petit lait. L'histoire du fromage commence. Au XVe avant J.C, les premiers fromages font leur apparition en Mésopotamie et en Inde, comme l'attestent de très vieilles mosaïques mésopotamiennes découvertes par les archéologues. À l'époque, l'homme découvrit que le caillé égoutté et séché donnait un aliment riche qui se conserve bien. En l'an 60 après J.C, l'utilisation de la présure dans la fabrication du fromage se démocratise. Columelle, un agronome romain, conseillait de mettre le lait dans l'estomac des veaux pour le cailler. Puis de l'égoutter dans des récipients percés avant de presser le caillé avec de la pierre ou à l'aide d'un pressoir. L'Empire romain transmet la fabrication du fromage à ses colonies. En peu de temps, le fromage gagne l'Europe. En France, la fabrication de fromage se faisait surtout dans les fruitières fromagères (une meule de 1000 L où les paysans mettaient leur lait en commun pour produire un gros fromage) et dans les monastères. Ce n'est donc pas un hasard si la plupart des grands fromages français sont de vieilles recettes monastiques : le Pont-l'Évêque, le Munster, le Maroilles, la Tête de Moines, et bien d'autres encore. Aujourd'hui, l'on ne recense pas moins de 1500 variétés de fromages réparties en 8 grandes familles.

La baguette de pain : La baguette est une invention parisienne assez tardive ; fin du XIXe siècle. Les boulangers parisiens l'ont inventée pour concurrencer les gros pains de campagne qui venaient des faubourgs proches de Paris. La baguette de pain, qui est appelée "pain français" par les Belges et les Québécois, est l'un des symboles du pays, au même titre que le vin ou le camembert. La baguette est une variété de pain qui se caractérise par sa forme allongée. Sa taille standard est d'environ 65 centimètres pour un poids de 250 grammes. Outre leur aspect visuel (forme droite, croûte bien dorée), les baguettes doivent être craquantes sous la main et reprendre leur forme quand on les presse. Faites le test et vous reconnaîtrez sans peine le bruit d'une baguette bien croustillante ! A l'intérieur, les baguettes doivent avoir une

mie couleur crème bien alvéolée (avec de grands trous), et bien sûr une bonne odeur de pain frais et un goût qui donne envie d'en reprendre. A noter : preuve de l'engouement des Français pour ce pain, la ville de Paris organise depuis 1994 le concours de la meilleure baguette de la capitale. Les membres du jury notent les baguettes en fonction de critères bien précis : aspect, cuisson, mie, odeur et goût ! Il y a aujourd'hui peu d'endroits dans le monde où l'on ne puisse trouver la fameuse baguette française. Véritable symbole de la France, ce pain s'arrache à l'étranger Grands amateurs de baguettes, les Japonais ont été les premiers à venir se former à la boulangerie en France, suivis des Américains. Si la baguette ne vient pas à vous, il faut venir à elle...

Les expressions liées à la nourriture, à la table et à la cuisine Comme vous le savez, la gastronomie tient une place très importante en France. Chez nous, le repas est une véritable pratique sociale et la cuisine, un patrimoine à transmettre. Classé au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en novembre 2010, le repas français est un moment convivial caractérisé par le plaisir du goût, le partage, l'association avec le vin et le lien au terroir. Le repas français a généralement lieu à heures fixes (chaque jour, 54% des français sont attablés à 12h30) et se distingue par l'ordre des mets (entrée, plat, dessert), le temps passé à table, le plaisir de dresser une jolie table et de savourer de bons petits plats faits maison. Notre amour des bonnes choses et de la cuisine n'est peut-être pas directement lié mais... avez-vous remarqué à quel point nous retrouvons, dans des expressions françaises qui nous sont familières, les produits que nous mangeons ? Comme nous, vous utilisez sûrement ces expressions :

Appuyer sur le champignon

- ❖ Couper la poire en deux
- ❖ En avoir gros sur la patate
- ❖ En faire tout un fromage
- ❖ Etre rouge comme une tomate
- ❖ Faire chou blanc
- ❖ Les carottes sont cuites
- ❖ Marcher sur des oeufs
- ❖ Ménager la chèvre et le chou
- ❖ Mettre du beurre dans les épinards

- ❖ Ne plus avoir un radis
- ❖ Se prendre une châtaigne
- ❖ Se sentir mi-figue mi-raisin
- ❖ Tomber dans les pommes

Il y a aussi les expressions dans lesquelles on retrouve un ustensile de cuisine ou un élément de la table :

- ❖ Avoir du pain sur la planche
- ❖ Avoir un bon coup de fourchette
- ❖ Boire la tasse o En avoir ras le bol
- ❖ Mettre les petits plats dans les grands
- ❖ Ne pas être dans son assiette
- ❖ Ne pas y aller avec le dos de la cuillère
- ❖ Rendre son tablier o Pleurer comme une madeleine
- ❖ Avoir les yeux plus gros que le ventre

Comment se tenir à table en France ?

A table, on se tient comme suit :

- Posez les mains sur la table. Posez les poignets de part et d'autre de votre assiette. ...
- Vous êtes maladroit, et vous avez peur de mal faire. ...
- Ne tournez jamais le dos à vos voisins de table. ...
- Ne passez jamais le bras devant vos voisins. ...
- Excusez-vous. ...

Selon les bonnes manières en France.

Comment manger à table avec un couteau et une fourchette ?

On prend la fourchette dans la main gauche pour piquer les aliments et le couteau dans la main droite, mais si l'on n'a pas besoin du couteau, la fourchette passe dans la main droite.

Comment se tenir droit à table ?

En gros : on se tient droit et on ne penche pas sa tête dans son assiette, mais on amène la fourchette jusqu'à sa bouche. On ne met pas l'avant-bras entier sur la table.

Qui doit se servir en premier à table ?

Pour chacun des services, la première personne qu'il faut servir est celle qui se trouve à la droite immédiate de l'hôte. Ensuite, on sert le convive à gauche de l'hôte et ainsi de suite jusqu'au bout de la table.

Chapitre 8 : QUELQUES PERSONNAGES CELEBRES

1- René Descartes

2- Victor Hugo

3- Napoléon Bonaparte

3- Le Général De Gaule

4- Louis Pasteur

5- Molière

1- René DESCARTES



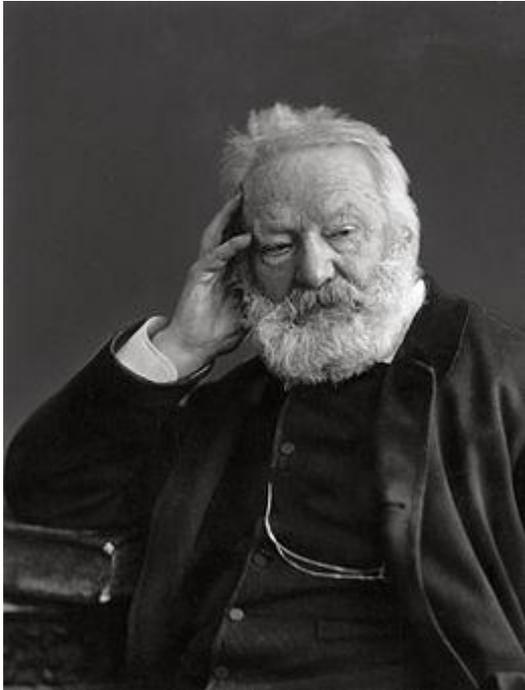
René Descartes est un mathématicien, physicien et philosophe français, né le 31 mars 1596 à La Haye-en-Touraine, aujourd'hui Descartes, baptisé le 3 avril 1596 dans l'église Saint-Georges de Descartes, et mort le 11 février 1650 à Stockholm.

Il est considéré comme l'un des fondateurs de la philosophie moderne. Il reste célèbre pour avoir exprimé dans son *Discours de la méthode* le *cogito* « Je pense, donc je suis » — fondant ainsi le système des sciences sur le sujet connaissant face au monde qu'il se représente. En physique, il a apporté une contribution à l'optique et est considéré comme l'un des fondateurs du mécanisme. En mathématiques, il est à l'origine de la géométrie analytique. Certaines de ses théories ont par la suite été contestées (théorie de l'animal-machine) ou abandonnées (théorie des tourbillons ou des *esprits animaux*). Sa pensée a pu être rapprochée de la peinture de Nicolas Poussin⁴ pour son caractère clair et ordonné, rapprochement qui semble contradictoire. Le *cogito* marque la naissance de la subjectivité moderne.

Quelle est la philosophie de Descartes ?

Aux yeux de Descartes (et de son époque), la philosophie englobe la science et l'étude de toute la nature. Dans une définition célèbre, Descartes affirme, en effet, que la philosophie est comme un arbre dont les racines sont la métaphysique et donc le tronc est la physique.

2- Victor HUGO :



Victor Hugo est un poète, dramaturge, écrivain, romancier et dessinateur romantique français, né le 26 février 1802 (7 ventôse an X) à Besançon et mort le 22 mai 1885 à Paris. Il est considéré comme l'un des plus importants écrivains de la langue française. Il est aussi une personnalité politique et un intellectuel engagé qui a eu un rôle idéologique majeur et occupe une place marquante dans l'histoire des lettres françaises au XIXe siècle.

Au théâtre, Victor Hugo s'est imposé comme un des chefs de file du romantisme français en présentant sa conception du drame romantique dans les préfaces qui introduisent *Cromwell* en 1827, puis *Hernani* en 1830, qui sont de véritables manifestes, puis par ses autres œuvres dramatiques, en particulier *Lucrèce Borgia* en 1833 et *Ruy Blas* en 1838.

Son œuvre poétique comprend plusieurs recueils de poèmes lyriques, dont les plus célèbres sont *Odes et Ballades* paru en 1826, *Les Feuilles d'automne* en 1831 et *Les Contemplations* en 1856. Victor Hugo est aussi un poète engagé contre Napoléon III dans *Les Châtiments*, paru en 1853, et un poète épique dans *La Légende des siècles*, publié de 1859 à 1883.

Comme romancier, il a rencontré un grand succès populaire, d'abord avec Notre-Dame de Paris en 1831, et plus encore avec Les Misérables en 1862.

Son œuvre multiple comprend aussi des écrits et discours politiques, des récits de voyages, des recueils de notes et de mémoires, des commentaires littéraires, une correspondance abondante, près de quatre mille dessins dont la plupart réalisés à l'encre, ainsi que la conception de décors intérieurs et une contribution à la photographie.

Très impliqué dans le débat public, Victor Hugo a été parlementaire sous la monarchie de Juillet et sous la Deuxième et Troisième République. Il s'est exilé pendant près de vingt ans à Jersey et Guernesey sous le Second Empire, dont il a été l'un des grands opposants. Attaché à la paix et à la liberté et sensible à la misère humaine, il s'est exprimé en faveur de nombreuses avancées sociales, s'est opposé à la peine de mort et a soutenu l'idée d'une Europe unifiée.

Son engagement résolument républicain dans la deuxième partie de sa vie et son immense œuvre littéraire ont fait de lui un personnage emblématique, que la Troisième République a honoré par des funérailles nationales et le transfert de sa dépouille au Panthéon de Paris le 1^{er} juin 1885, dix jours après sa mort.

3- Napoléon Bonaparte :



Napoléon Bonaparte, né le 15 août 1769 à Ajaccio et mort le 5 mai 1821 sur l'île Sainte-Hélène, est un militaire et homme d'État français, premier empereur des Français du 18 mai 1804 au 6 avril 1814 et du 20 mars au 22 juin 1815, sous le nom de Napoléon Ier.

Napoléon Bonaparte devient en 1793 général dans les armées de la Première République française, née de la Révolution, où il est notamment commandant en chef de l'armée d'Italie puis de l'armée d'Orient. Arrivé au pouvoir en 1799 par le coup d'État du 18 Brumaire, il est Premier consul à vie à partir du 2 août 1802 jusqu'au 18 mai 1804, date à laquelle l'Empire est proclamé par un sénatus-consulte suivi d'un plébiscite. Il est sacré empereur, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804, par le pape Pie VII, en même temps que son épouse Joséphine de Beauharnais.

Napoléon et l'islam : L'intérêt de Napoléon pour l'islam semble être dicté par le contexte. La campagne d'Égypte a été préparée sur le même mode que celle d'Italie, c'est-à-dire en espérant provoquer un ralliement des populations locales à la cause française. Dans l'objectif de ce ralliement, tout est fait pour que les Égyptiens en majorité musulmans se sentent valorisés. Pour le général Dupuy qui accompagnait Napoléon durant la campagne d'Égypte cet intérêt pour l'islam est simulé pour des raisons politiques : « Nous trompons les Égyptiens par notre simili attachement à leur religion, à laquelle Bonaparte et nous ne croyons pas plus qu'à celle de Pie le défunt »¹¹³.

Pour Henry Laurens, si l'intérêt de Napoléon envers l'islam a été inspiré par des préoccupations politiques, il a néanmoins été « réellement fasciné par l'islam et par l'Orient [et] son admiration pour l'islam se porte essentiellement sur ce créateur de sociétés qu'est le prophète Mahomet »

Napoléon et les femmes :

Bien que marié deux fois, Napoléon cultive tout au long de sa vie plusieurs maîtresses (cinquante-et-une d'après certains historiens) qui lui donnent des enfants illégitimes. Cette descendance a une importance à ses yeux, le confortant dans son idée qu'il n'est pas stérile. Deux maîtresses vont jouer un grand rôle dans sa vie.

La première grande maîtresse de Napoléon est Éléonore Denuelle, dame du palais et lectrice de sa majesté impériale Joséphine : elle lui donne son premier enfant le 13 décembre 1806, qui est prénommé Léon²⁹.

La seconde, il la rencontre pendant la campagne de Pologne. Le 1^{er} janvier 1807, l'Empereur entre à Varsovie, une jeune femme se fraie un chemin jusqu'à lui, il s'agit de Marie

Laczynska, comtesse Waleswka, âgée de vingt-six ans, épouse d'un vieil homme, Anastase Walewski. Lors d'un bal donné en l'honneur de l'Empereur, les Polonais souhaitent que Marie Walewska se retrouve dans son lit : ils forment ainsi le vœu que le sort de la Pologne, partagée entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, puisse changer avec l'aide de Napoléon. D'abord très réticente, elle finit par être amoureuse de l'Empereur et lui donne un fils, Alexandre, né le 4 mai 1810¹⁰⁴.

Quant à ses épouses, il en a deux : l'une dont il est très amoureux, Joséphine de Beauharnais, et une autre, Marie-Louise d'Autriche, qui n'est qu'une épouse politique, chargée de lui donner un héritier pour le trône impérial. Aux dires de Joséphine, Napoléon n'a aimé que deux femmes : elle-même et la comtesse Walewska.

4- Le général De Gaulle :



Communément appelé le **général de Gaulle** ou parfois simplement le **Général**, né le 22 novembre 1890 à Lille et mort le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Églises, est un militaire, résistant, homme d'État et écrivain français.

Charles André Joseph Marie de Gaulle naît le 22 novembre 1890 à 4 heures du matin, au 9 rue Princesse à Lille. Il est baptisé quelques heures après sa naissance en l'église Saint-André de Lille : son parrain est son oncle Gustave de Corbie et sa marraine sa tante Lucie Maillot née

Droulers⁴. Charles est le troisième enfant d'Henri de Gaulle (1848, Paris - 1932, Sainte-Adresse, Seine-Maritime) précepteur, fonctionnaire, enseignant puis fondateur d'établissement d'enseignement privé et de son épouse, Jeanne Maillot (1860, Lille - 1940, Paimpont, Ille-et-Vilaine), qui est également sa cousine germaine. Il est le petit-fils de Julien-Philippe de Gaulle (1801, Paris - 1883, Paris), historien, et de Jules Maillot (1819, Lille - 1891, Lille), entrepreneur manufacturier textile dans le Nord.

Il est notamment chef de la France libre puis dirigeant du Comité français de libération nationale pendant la Seconde Guerre mondiale, président du Gouvernement provisoire de la République française de 1944 à 1946, président du Conseil des ministres de 1958 à 1959, instigateur de la Cinquième République, fondée en 1958, et président de la République de 1959 à 1969, étant le premier à occuper la magistrature suprême sous ce régime.

Élevé dans une culture de grandeur nationale, Charles de Gaulle choisit une carrière d'officier. Au cours de la Première Guerre mondiale, il est blessé et fait prisonnier. Par la suite, il sert et publie dans l'entourage de Philippe Pétain, prônant auprès de personnalités politiques l'usage des divisions de blindés dans la guerre contemporaine. En mai 1940, alors colonel, il est placé à la tête d'une division blindée et mène plusieurs contre-attaques pendant la bataille de France ; il est dans la foulée promu général de brigade à titre temporaire. Pendant l'exode qui suit, il est sous-secrétaire d'État à la Guerre et à la Défense nationale dans le gouvernement Reynaud.

Rejetant l'armistice demandé par Pétain à l'Allemagne nazie, il lance de Londres, à la BBC, l'« appel du 18 Juin », qui incite le peuple français à résister et à rejoindre les Forces françaises libres. Condamné à mort par contumace et déclaré déchu de la nationalité française par le régime de Vichy, il entend incarner la légitimité de la France et être reconnu en tant que puissance par les Alliés. Ne contrôlant que quelques colonies, mais reconnu par la Résistance, il entretient des relations froides avec Franklin Roosevelt, mais bénéficie généralement de l'appui de Winston Churchill. En 1943, il fusionne la France libre au sein du Comité français de libération nationale, dont il finit par prendre la direction. Il dirige le pays à partir de la Libération ; favorable à un pouvoir exécutif fort, il s'oppose aux projets parlementaires et démissionne en 1946. Il fonde l'année suivante le Rassemblement du peuple français (RPF), mais son refus de tout compromis avec le « régime des partis » l'écarte de toute responsabilité.

Il revient au pouvoir après la crise de mai 1958, dans le cadre de la guerre d'Algérie. Investi président du Conseil, il fait approuver la Cinquième République par un référendum. Élu président de la République par un collège élargi de grands électeurs, il prône une « politique de grandeur » de la France. Il affermit les institutions, la monnaie (nouveau franc) et donne un rôle de troisième voie économique à un État planificateur et modernisateur de l'industrie. Il renonce par étapes à l'Algérie française malgré l'opposition des pied-noir et des militaires, qui avaient favorisé son retour. Il poursuit la décolonisation de l'Afrique noire et y maintient l'influence française. En rupture avec le fédéralisme européen et le partage de Yalta, de Gaulle défend l'« indépendance nationale » : il préconise une « Europe des nations » impliquant la réconciliation franco-allemande et qui irait « de l'Atlantique à l'Oural », réalise la force de dissuasion nucléaire française, retire la France du commandement militaire de l'OTAN, oppose un veto à l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté européenne, soutient le « Québec libre », condamne la guerre du Viêt Nam et reconnaît la Chine communiste.

Sa vision du pouvoir, c'est-à-dire un chef directement approuvé par la Nation, l'oppose aux partis communistes, socialistes et centristes pro-européens. Ces formations critiquent un style de gouvernance trop personnel, voire un « coup d'État permanent », selon la formule du socialiste François Mitterrand, contre lequel de Gaulle est réélu en 1965 au suffrage universel direct — un mode de scrutin qu'il a fait adopter par référendum en 1962 à la suite de l'attentat du Petit-Clamart le visant. Il surmonte la crise de Mai 68 après avoir semblé se retirer, convoquant des élections législatives qui envoient une écrasante majorité gaulliste à l'Assemblée nationale. Mais en 1969, il engage son mandat sur un référendum (sur la réforme du Sénat et la régionalisation) et démissionne après la victoire du « non ». Il se retire dans sa propriété de Colombey-les-Deux-Églises, où il meurt dix-huit mois plus tard.

Considéré comme l'un des dirigeants français les plus influents de l'histoire, Charles de Gaulle est aussi un écrivain de renom. Il laisse notamment des *Mémoires de guerre*, où il affirme s'être toujours « fait une certaine idée de la France », jugeant que « la France ne peut être la France sans la grandeur ». Si sa présidence ne fut pas exempte de contestations, il apparaît, plus d'un demi-siècle après sa mort, comme une figure morale toujours omniprésente dans la vie politique de la Cinquième République, la quasi-totalité de la classe politique lui rendant hommage et revendiquant à divers degrés son héritage, au-delà de la seule droite gaulliste.

